

Compte-rendu de la Réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrees alimentaires

E-ISBN 978-92-5-207693-3



Siège de la FAO
Rome
16 octobre 2012



Compte-rendu de la réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires

Siège de la FAO
Rome
16 octobre 2012

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME 2013

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

E-ISBN 978-92-5-207693-3 (PDF)

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.



Table des matières

	<u>Page</u>
Avant-propos	iii
Remerciements	v
Ordre du jour	vii
Objectif	ix
PARTIE 1: Allocutions prononcées lors de la réunion	
FAO	2
France	5
Allemagne	8
Brésil	11
Espagne	13
Erythrée	16
Japon	18
Équateur	22
Pays-Bas	24
Bangladesh	27
Liban	30
CEDEAO	32



Mozambique	34
République de Corée	35
Grèce	37
Tanzanie	39
États-Unis d'Amérique	44
Fédération de Russie	46

PARTIE 2: Déclarations écrites fournies par les Ministres

Tchad	50
Hongrie	54
Sri Lanka	56

PARTIE 3: Autres contributions reçues

Colombie	60
République dominicaine	63
Haïti	65
Iraq	68
OSC	70



Avant-propos

Les marchés internationaux des produits alimentaires ont connu une nouvelle envolée des prix dans le courant de l'année 2012, la troisième en cinq ans. Compte-tenu des répercussions sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays à faible revenu, il est essentiel de renforcer la coopération internationale pour relever ce défi à l'échelle mondiale.

L'expérience des épisodes de flambée des prix survenus en 2007-2008 et en 2010-2011 a été riche en enseignements sur la manière dont il convient d'agir aux niveaux national, régional et international. C'est sur la base de ces enseignements que le Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture a été élaboré et adopté par les dirigeants du G20 en novembre 2011, lors du sommet de Cannes durant la présidence de la France. Le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) a également été lancé à cette occasion.

Ce dernier épisode de hausse des prix des denrées alimentaires incite à réfléchir sur l'évolution récente des prix et sur les réactions de la part de la communauté internationale, d'autant plus que les marchés agricoles et les prix des denrées alimentaires devraient rester élevés et instables du moins dans un avenir proche, selon l'édition 2012 des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO.

Dans ce contexte, la FAO a convoqué une réunion au niveau ministériel pour débattre de ces enjeux essentiels sur le plan de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire. Celle-ci est primordiale, car dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, aucun pays à lui seul ni aucune région à elle seule ne peut atteindre la sécurité alimentaire.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation 2012, la FAO a organisé à Rome une Réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires. Cette réunion de haut niveau a vu la participation de plus de 30 ministres et vice-ministres, preuve s'il en est de l'intérêt que suscite cette question et de la nécessité impérieuse de trouver des solutions efficaces et durables à la question de l'instabilité excessive des prix, pour à la fois répondre aux besoins immédiats et s'attaquer aux causes profondes de ces fluctuations qui menacent la sécurité alimentaire.



La réunion a été l'occasion de partager des expériences et des connaissances, et a grandement contribué à améliorer l'efficacité des mesures visant à atténuer l'instabilité excessive des prix des denrées alimentaires et à réduire ses effets sur les populations les plus vulnérables, qui consacrent l'essentiel de leurs revenus à l'alimentation.

Elle a également représenté une occasion unique de réaffirmer la volonté politique d'éradiquer la faim dans le monde. Nous ne pouvons pas accepter que, dans un monde qui produit déjà suffisamment de nourriture et après des décennies d'action internationale pour soutenir le développement et les droits de l'homme, 870 millions d'êtres humains continuent de souffrir de faim chronique. De nouvelles actions appropriées s'imposent, et il convient d'agir maintenant, car lorsqu'on parle de faim, le seul chiffre acceptable est zéro.

Ce rapport rend-compte des déclarations faites par les délégations des pays à l'occasion de cette réunion ministérielle. L'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la transparence et des informations sur les marchés alimentaires, la coordination des politiques internationales, les outils de gestion des risques, le rôle des réserves alimentaires d'urgence, le renforcement des capacités de résilience et les investissements agricoles responsables font partie des questions soulevées lors de la réunion et abordées dans ces déclarations.

Les interventions rassemblées dans ce document visent non seulement à fournir un compte rendu de la réunion ministérielle, mais aussi à encourager les discussions et le débat sur le défi que représente l'instabilité des prix des denrées alimentaires et ses conséquences dévastatrices pour la faim et l'insécurité alimentaire.

José Graziano da Silva
Directeur général
FAO



Remerciements

Ce compte-rendu a été préparé par des membres de la Division du commerce et des marchés (EST) sous la supervision générale de David Hallam, Directeur, et de Boubaker Ben-Belhassen, Administrateur général. Des remerciements spéciaux sont adressés à Rita Ashton et Maria Lourdes Santos, dont les efforts dévoués ont contribué de manière significative à la finalisation et à la publication du rapport.



Ordre du jour

RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR L'INSTABILITÉ DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Mardi 16 octobre 2012
Siège de la FAO, Salle plénière

- 12h00-12h10 Allocution de bienvenue et observations liminaires de M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO
- 12h10-12h20 Introduction et déclaration d'ouverture de M. Stéphane Le Foll, Ministre français de l'agriculture, Modérateur de la réunion
- 12h20-13hr05 Interventions des ministres
- 13hr05-13hr15 Débat et interventions des participants
- 13hr15-13hr25 Observations finales de M. Stéphane Le Foll, Ministre français de l'agriculture, Modérateur de la réunion
- 13hr25-13hr30 Allocation de clôture de M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO
- 13hr30-13hr40 Photographie de groupe avec les ministres
- 13hr40 Conférence de presse



Objectif

Ces derniers mois, les marchés internationaux des produits alimentaires ont connu une nouvelle hausse des prix, la troisième en six ans. D'après les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2012, ces prix devraient rester élevés et instables sur le moyen terme, une situation qui aura des répercussions sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays à faible revenu. Cette question de portée mondiale requiert dès lors une collaboration au niveau international.

L'expérience des épisodes de flambée des prix de 2007-2008 et 2010-2011 a été riche en enseignements sur la manière dont il convient d'agir aux niveaux national, régional et international. Il est essentiel de mettre ces enseignements à profit pour à la fois répondre aux besoins immédiats et s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et pour trouver des solutions durables.

La réunion ministérielle contribuera, à travers le partage de données d'expériences et de connaissances, à rendre plus efficaces les mesures visant à atténuer l'instabilité des prix des denrées alimentaires et à réduire son impact sur les populations les plus vulnérables, qui consacrent 70 à 80 pour cent de leurs revenus à l'achat de nourriture. Elle représentera également une occasion unique pour les participants de réaffirmer leur volonté d'éliminer la faim.

Lors de la Réunion, les questions suivantes seront abordées :

1. Comment accroître la transparence sur les marchés agricoles et mieux coordonner l'action internationale ?

- a) Le rôle du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)
- b) La coordination de l'action internationale (et, notamment, le rôle du Forum de réaction rapide)
- c) Arguments plaidant en faveur d'une réglementation accrue des marchés financiers



- 2. Comment répondre à la demande croissante de denrées alimentaires ?**
 - a) La recherche agricole
 - b) Le rôle des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts
 - c) Le rôle des Principes pour des investissements agricoles responsables
- 3. Comment limiter les effets de l'instabilité excessive des prix des denrées alimentaires sur les plus vulnérables ?**
 - a) Les réserves alimentaires humanitaires d'urgence (stocks d'urgence régionaux), par exemple l'initiative pilote appuyée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
 - b) Quels autres mécanismes de protection peut-on mettre en action ?

PARTIE 1 :

ALLOCUTIONS PRONONCÉES LORS DE
LA RÉUNION



FAO

ALLOCATION DE :

M. José Graziano da Silva
Directeur général, FAO

Mesdames, Messieurs les Ministres,
Vice-ministres,
Représentants permanents,
Collègues des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à tous vous remercier de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Cette réunion ministérielle informelle a un objectif simple : débattre de la volatilité des prix des denrées alimentaires sur le plan de la gouvernance mondiale, en reconnaissant les progrès accomplis et en identifiant ce qu'il reste à faire.

Le risque est grand d'en oublier certains, mais je tiens à souligner la présence des ministres des pays suivants : Bangladesh, Brésil, Tchad, Égypte, Équateur, Éthiopie, Érythrée, Espagne, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Japon, Liban, Mozambique, Pays-Bas, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Sierra Leone, Sri Lanka et République-Unie de Tanzanie.

Au cours de cette réunion, nous donnerons la parole aux ministres présents. Si le temps le permet, les vice-ministres seront également invités à prendre la parole. Des vice-ministres de plus de 10 pays sont présents aujourd'hui.

Nous entendrons également le représentant des États-Unis d'Amérique, auquel a été confié la présidence du Système d'information sur les marchés agricoles ce mois-ci. Ce sera une sorte de passage symbolique du flambeau, de la France, premier président du système AMIS, aux États-Unis.



Mesdames et Messieurs,

Les prix des denrées alimentaires ont augmenté et leur volatilité s'est intensifiée au cours des dernières années. Et cette tendance devrait perdurer à moyen terme. Dans ce contexte, il est important d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire. Dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, aucun pays à lui seul ne peut atteindre la sécurité alimentaire.

Nous avons déjà fait des progrès importants en ce qui concerne notre gouvernance. Nous avons réformé le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui est désormais plus inclusif et plus représentatif. Dans le cadre du système des Nations Unies, le Secrétaire général des Nations Unies a créé une Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Les pays du G20 ont en outre lancé le système AMIS en octobre 2011, dans le cadre du Plan d'action du G20 sur la volatilité des prix alimentaires, approuvé sous la présidence française.

Le système AMIS fonctionne à plein régime et a contribué à améliorer la coordination, le partage de l'information et la transparence des marchés à l'échelle internationale. Cela nous a permis de réagir rapidement à la hausse des prix constatée en juillet 2012, et ainsi de prévenir des réactions de panique et des actions unilatérales et d'éviter de nouvelles poussées des prix durant les premiers jours de tension.

La situation reste complexe, mais nous l'affrontons efficacement.

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières semaines, j'ai discuté de la situation avec des Présidents, des Premiers ministres et des Ministres, notamment de la France, de la Chine, de la Mongolie, du Viet Nam, de la Corée, du Japon, de l'Argentine, de l'Uruguay et de la Chine, et beaucoup d'autres que j'ai rencontrés hier et aujourd'hui.

Dans le cadre de ces échanges, il est apparu clairement que nous avons des opinions et des positions communes. Nous partageons un engagement en faveur d'une coordination internationale. Nous reconnaissons le besoin d'agir de façon responsable, ce que nous faisons par ailleurs. Nous reconnaissons l'importance de renforcer la gouvernance mondiale. Et nous sommes d'accord sur le fait que nous devons intensifier nos efforts pour accroître la sécurité alimentaire aux niveaux régional et national.



Mesdames et Messieurs,

Dans un récent discours, le Président de la France, François Hollande, a déclaré que l'ancien ordre mondial avait disparu, mais que le nouvel ordre n'avait pas encore émergé.

Le nouveau système de gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire que nous sommes en train d'édifier ensemble, dont le CSA est la clef de voute et le système AMIS l'une des composantes, fait partie de ce nouvel ordre mondial qui doit émerger.

Je voudrais maintenant donner la parole à notre modérateur, le Ministre de l'agriculture de la France, M. Stéphane Le Foll.



FRANCE

ALLOCATION DE :

S.E. M. Stéphane Le Foll

Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts

Je remercie le Directeur Général de la FAO pour avoir organisé cette réunion dans le contexte de forte hausse des prix des céréales et du soja que nous connaissons depuis quelques mois.

En cette Journée mondiale de l'alimentation, je veux saluer les efforts de la FAO en faveur de la sécurité alimentaire mondiale, de la lutte contre la volatilité des prix alimentaires et en particulier pour le rôle essentiel qu'elle joue au sein d'AMIS en lien avec les autres organisations internationales concernées.

Notre réunion aujourd'hui doit être, comme l'a indiqué M. Graziano, l'occasion d'un échange de vues sur l'état actuel de la lutte contre la volatilité des prix et ses effets sur les populations les plus vulnérables en profitant de la présence exceptionnelle d'un grand nombre de ministres de l'agriculture.

Nous sommes nombreux et cela montre l'importance du sujet. Je vous demanderai donc d'être brefs dans vos interventions (3 minutes environ) afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer.

Le sujet est vaste aussi je vous propose d'articuler les interventions autour de des 3 questions suivantes :

1. Comment améliorer la transparence des marchés agricoles et coordonner l'action internationale ?
2. Comment répondre à la demande alimentaire croissante ?
3. Comment limiter les effets de la volatilité excessive des prix pour les plus vulnérables ?

Pour commencer, abordons la question de la transparence et de la coordination



internationale. Une plus grande transparence des marchés physiques et financiers est une des clés de la lutte contre l'excessive volatilité des prix. Sous l'impulsion du G20, AMIS (Agriculture market information system) a été créé ; trois réunions de travail ont permis d'engager le recueil de données harmonisées, la mise en place d'indicateurs de conjoncture et des programmes d'assistance technique en matière d'information et de traitement statistique. Les objectifs d'AMIS sont ambitieux et leur réalisation demandera du temps mais nous devons tous nous mobiliser, Etats et organisations internationales. Je sais que nos amis américains qui viennent de prendre la présidence d'AMIS ont à cœur de poursuivre ce travail.

Au delà de la transparence, se pose également la question de la coordination. Les semaines passées ont été dominées par une question : le Forum de réaction rapide se réunira-t-il ou non ? Finalement, ses membres ont estimé que si les prix étaient élevés, la situation ne justifiait pas une réunion physique qui aurait pu sembler à certains, annonciatrice d'une crise à venir. Pour autant, les membres du Forum ont été en contact permanent, et la coordination, c'est aussi ce réseau qui permet très rapidement de partager l'analyse de la situation, de coordonner les réponses et ainsi d'éviter les problèmes.

Et enfin, je mentionnerai la régulation financière. Ce n'est pas directement notre domaine, à nous ministres de l'agriculture, mais nous ne pouvons pas passer sous silence l'influence certaine des marchés financiers basés sur les matières premières agricoles.

Passons si vous le voulez bien à la thématique de la croissance de la demande alimentaire :

Comment espérer nourrir 9 milliards d'êtres humains à l'horizon 2050 ? Quelles réponses y apporter ?

Comment favoriser les investissements nécessaires de manière durable et responsable ?

Comment mettre en place des politiques agricoles adaptées, surtout au plan régional ?

Comment stimuler et mieux coordonner la recherche agronomique ?

Là encore, les initiatives sont nombreuses.

Enfin, comment peut on limiter les effets de la volatilité excessive des prix pour les plus vulnérables ?



Le souvenir des émeutes de la faim de 2007/2008 est encore très présent et nous savons tous les effets désastreux que peuvent avoir pour nombre de pays importateurs une situation de crise mondiale des céréales. Il nous revient, à tous, la responsabilité collective de chercher à limiter les effets des chocs de marché pour les plus vulnérables, afin de prévenir autant que possible les situations d'urgence humanitaire.

Là encore, le G20 a impulsé des initiatives en matière de gestion des risques pour les producteurs, afin d'expérimenter des réserves d'urgence de céréales prépositionnées dans les zones où les équilibres alimentaires sont fragiles.



ALLEMAGNE

ALLOCATION DE :

S.E. Mme Ilse Aigner

Ministre fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs

Je tiens à exprimer mes remerciements au Directeur Général M. Graziano pour son invitation et pour l'initiative de cette réunion au niveau ministériel.

Cela fait déjà un certain temps que nous sommes préoccupés par les fluctuations extrêmes des prix sur les marchés des matières premières agricoles et leurs impacts sur la sécurité alimentaire mondiale. Durant sa présidence du G20, la France a fait de ce thème une priorité, ce qui a permis de faire avancer les choses.

Je tiens à remercier très chaleureusement la France pour cela.

Nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'améliorer la transparence sur les marchés physiques et sur les marchés à terme et de renforcer la coordination entre les États membres pour atténuer les fluctuations extrêmes des prix.

Sous la présidence de la France, les Ministres de l'Agriculture du G20 ont adopté le Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture.

Ce Plan a représenté non seulement une étape stratégique importante, mais également l'opportunité d'adopter une série de mesures ambitieuses pour lutter efficacement contre les risques de la volatilité des prix et ses effets négatifs sur la situation alimentaire mondiale.

La présidence mexicaine qui a suivi, a poursuivi les travaux sur cette question.

Aujourd'hui, le Plan d'action est mis en œuvre avec une grande détermination et nous pouvons déjà observé les progrès réalisés.



Le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) et le Forum de réaction rapide on été lancé dans le cadre du Plan d'action. Le Forum de réaction rapide constitue une plateforme de coordination des politiques à court terme lorsqu'une crise alimentaire survient. Il convient d'utiliser cet instrument avec modération afin d'éviter de donner la sensation qu'une crise se profile, qui ne reflète pas la situation réelle du marché. Je suis heureuse que, jusqu'à présent, nous n'ayons pas eu besoin d'avoir recours à cet instrument.

Dans le cadre du système AMIS, des données de marché sont collectées, traitées et publiées dans des rapports sur les marchés. Parallèlement, le système d'information a été lancé avec succès, notamment grâce à la détermination de la France, qui a été le premier pays à assurer la présidence du système AMIS. Je tiens également à remercier le secrétariat d'AMIS, qui est hébergé à la FAO, pour son travail dévoué et consciencieux. Depuis le mois d'octobre, nos amis américains ont pris le relais de la présidence d'AMIS. Je tiens à vous assurer que mon soutien vous est acquis et à vous souhaiter un franc succès dans vos travaux.

Je suis convaincue que le succès du système AMIS repose sur la poursuite, par les organes de travail, des efforts visant à améliorer la transparence des marchés.

Pour obtenir une vision complète de la situation du marché, AMIS a besoin de s'appuyer sur des informations fournies par les pays. Dès lors, le soutien de tous les États membres est absolument nécessaire. C'est la raison pour laquelle je voudrais inviter tous les États membres à soutenir le travail réalisé par AMIS ! Par le biais de vos données de marché, vous pouvez contribuer de manière significative à l'amélioration de la transparence des marchés et donc à la réussite du système AMIS.

AMIS améliore la transparence sur les marchés physiques.

Nous devons également renforcer la transparence sur les marchés à terme.

Dans ce contexte, les décideurs politiques doivent garantir le bon fonctionnement de ces marchés et les protéger contre les risques liés à une spéculation excessive. En conséquence, à l'avenir, les transactions réalisées par les différents acteurs sur les marchés à terme seront enregistrées.

Dans le cadre du Plan d'action du G20, nous avons également demandé une réglementation adéquate du marché. À cet effet, nous devons :



- introduire une limite de position pour les investisseurs financiers sur les marchés à terme agricoles
- adopter des mesures de couverture relatives au trading à haute fréquence, sur les plateformes de négociation,
- mettre en place des instruments pour écarter les risques pesant sur les marchés agricoles physiques.

Dans l'UE, nous sommes déjà sur la bonne voie. Je suis convaincue que la mise en œuvre sera décidée au niveau politique au printemps 2013.



BRÉSIL

ALLOCATION DE :

S.E. M. Gilberto José Spier Vargas
Ministre du développement agraire

Bonjour, Mesdames et Messieurs.

Ce débat est incontestablement d'une grande importance. Nous savons tous que le Brésil est un important producteur alimentaire. À l'échelle nationale, les exploitations familiales produisent environ 70 pour cent de la nourriture consommée par notre population, alors que les grands domaines agricoles sont d'importants producteurs de céréales et de protéines, destinées notamment à l'exportation. Les dernières prévisions annoncent une récolte record de céréales dans notre pays, tant et si bien que les carnets de commandes du secteur des machines agricoles s'étalent sur plus de trois mois, en raison de l'ampleur des prévisions concernant la prochaine récolte.

Malgré cela, la volatilité et la tendance à la hausse des prix sont un sujet de préoccupation pour nous, en premier lieu du fait de leur impact sur la sécurité alimentaire, notamment dans les pays en développement et en particulier dans les pays les plus pauvres. Mais, nous observons également des répercussions à l'échelle nationale, car la hausse des prix alimente l'inflation et entrave notre politique monétaire. Enfin, nous sommes également inquiets du fait que cette situation entraîne une hausse des coûts de production de la viande. C'est par conséquent pour des raisons à la fois éthiques et pratiques, que nous sommes nous aussi préoccupés par la volatilité et la hausse des prix agricoles.

Reste à savoir ce qu'il convient de faire.

Notre première tâche, je crois, est de mettre en œuvre les documents que nous avons approuvés dans les instances internationales, telles que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Lors de la session d'aujourd'hui, notre objectif est



d'approuver un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire, et à cette fin, il est essentiel que ces documents soient mis en œuvre.

Il est également fondamental que nous améliorions les outils récemment adoptés, tels que le Système d'information sur les marchés agricoles et le Forum de réaction rapide. Nous pensons qu'ils sont utiles et que leur renforcement facilitera les prises de décision à l'échelle des pays et l'organisation de l'aide internationale aux pays qui sont dans le besoin.

En bref, nous pouvons anticiper les événements. Il est toutefois essentiel d'assurer une plus grande transparence des réserves privées. Nous possédons désormais plus d'informations concernant les stocks publics, mais il reste difficile d'obtenir des informations concernant les stocks privés, alors qu'une meilleure planification de nos réserves passe nécessairement par une amélioration de la transparence concernant ces informations.

Nous pensons également que, lorsque des marchés publics sont organisés pour constituer des stocks, il est très important que les exploitations familiales soient prioritaires. Notre expérience a montré que l'organisation d'achats publics de produits alimentaires auprès des familles d'agriculteurs, permet de surmonter ou du moins de traiter directement deux types de problèmes. D'une part, la constitution de stocks stratégiques et, d'autre part, la génération de revenus pour une part importante de la population qui, en l'absence de revenus, est exposée à l'insécurité alimentaire.

Selon nous, ces questions sont importantes pour faire progresser le dialogue sur cette question.

Je tiens à remercier le Ministre français de l'agriculture et le Directeur général de la FAO d'avoir convoqué cette session ministérielle pour tenter de remédier au problème de la volatilité des prix des matières premières agricoles.



ESPAGNE

ALLOCATION DE :

S.E. M. Miguel Arias Cañete

Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

Je tiens à remercier le Ministre français de l'agriculture et le Directeur général de la FAO d'avoir convoqué cette session ministérielle pour tenter de remédier au problème de l'instabilité des prix des matières premières agricoles.

La hausse récente des prix des denrées alimentaires s'inscrit dans une tendance à la hausse inquiétante. Les niveaux actuels sont proches de ceux enregistrés en 2007 et 2008, période durant laquelle la stabilité des marchés et l'approvisionnement alimentaire des populations ont été menacés par la crise alimentaire.

Ce fait est extrêmement important car, comme je l'ai mentionné, la hausse des prix des denrées alimentaires a des conséquences directes sur la sécurité alimentaire des pays en développement, en particulier des pays qui dépendent des importations pour leur approvisionnement alimentaire.

L'extrême instabilité des prix compromet la sécurité alimentaire et le bon fonctionnement des marchés alimentaires. Elle affecte tout particulièrement les couches les plus défavorisées de la population qui consacrent une plus grande proportion de leurs revenus à l'alimentation. La volatilité des prix a également une incidence directe sur les producteurs agricoles, car elle complique la planification de la production et les prévisions concernant l'évolution des risques et des coûts.

Enfin, l'instabilité des prix a de graves répercussions sur les économies des pays, car elle augmente l'inflation et les coûts liés à l'adoption de mesures d'atténuation, telles que les subventions à la consommation ou aux importations.

Nous sommes en outre dans une situation qui semble devoir perdurer.



La plupart des experts sont d'accord sur les causes de la hausse et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires. Parmi ces causes, on peut citer l'inélasticité de la demande alimentaire et la spéculation sur les marchés à terme, le sous-investissement dont l'agriculture a pâti ces dernières années, les faibles niveaux des stocks alimentaires, la demande croissante de nourriture du fait de la croissance démographique et des changements de régime alimentaire, ainsi que le caractère limité des ressources naturelles et les changements climatiques. Il est par conséquent nécessaire de mettre en œuvre des politiques globales de lutte contre ces facteurs afin de réduire la volatilité des prix internationaux et d'atténuer ses effets, en particulier sur les populations les plus vulnérables.

Toutefois, parmi les causes de la volatilité des prix des denrées alimentaires précédemment citées, je voudrais me concentrer sur l'une d'elles, particulièrement importante : la réduction des stocks de sécurité alimentaire dans des régions comme l'Union européenne, où ces stocks étaient monnaie courante. Bien que, pendant des années, ils aient été considérés comme des éléments négatifs de la libéralisation du commerce international, ils servaient en fait à stabiliser les marchés, aidant à prévenir l'amplitude et la fréquence des fluctuations des prix.

Ainsi, selon nous, la constitution de « réserves stratégiques » dans les pays où l'offre est sujette à des incertitudes fréquentes, pourrait se révéler être l'un des moyens les plus efficaces de réduire la volatilité des prix des denrées alimentaires de base.

À cet égard, le marché international des produits agricoles semble être de plus en plus semblable aux marchés financiers : si nous voulons éviter de vivre dans un état constant d'alerte, ils doivent être réglementés.

Reste à savoir comment mettre en œuvre cette réglementation, comment créer ces réserves. À ce propos, les critiques faites au système de l'UE se concentraient traditionnellement sur la possibilité offerte aux agriculteurs de vendre leurs produits aux entrepôts publics à un prix préalablement établi.

Ce système a pratiquement disparu. Et il doit être remplacé.

Le fait est que dans l'UE elle-même, il existe d'autres façons de constituer des réserves, telles que celles mises en place par les États membres pour les produits énergétiques, notamment le pétrole.



Les réserves sont établies par le biais des opérateurs dans chaque État. Ils s'engagent à placer une partie de leurs ressources à des emplacements pré-déterminés, de sorte que l'approvisionnement national puisse être assuré en cas de pénurie, et ce pour une période de temps déterminée. Explorer ce mécanisme pourrait être particulièrement utile pour atténuer le problème en question.

Avant de terminer, je voudrais faire une dernière proposition. L'OMC a fait d'immenses efforts pour parvenir à la libéralisation des échanges, notamment en favorisant l'ouverture des pays aux importations de produits agricoles lorsqu'il existait un surplus de ces produits dans le pays de production.

Toutefois, lorsque la situation se tend sur les marchés internationaux des produits agricoles, même si l'écart entre l'offre et la demande est faible, deux phénomènes interdépendants se produisent : la demande augmente bien au-delà du raisonnable et l'offre baisse de manière disproportionnée.

Dans ces circonstances, les mécanismes de l'OMC n'offrent aucune possibilité d'obliger les pays fournisseurs à respecter et, surtout, à s'abstenir d'interférer avec le respect des accords d'approvisionnement établis.

Nous pensons donc qu'il est nécessaire d'étudier la possibilité de mettre en place des mécanismes permettant de réguler les marchés internationaux des produits agricoles, qui sont cruciaux pour la bonne santé individuelle et collective des sociétés, elle-même essentielle pour la cohésion sociale.

Merci beaucoup.



ÉRYTHRÉE

ALLOCATION DE :

S.E. M. Arefaine Berhe
Ministre de l'agriculture

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens remercier chaleureusement la FAO et en particulier le Directeur général, M. Graziano da Silva de m'avoir invité à participer à cette importante réunion, organisée à un moment particulièrement opportun.

Monsieur le Président, la crise alimentaire mondiale que nous traversons aujourd'hui a commencé en 2008. De nombreux sommets de haut niveau ont été organisés par la FAO et d'autres pays avec le concours des Nations Unies. Cependant, en dépit de toute la bonne volonté et des promesses de changer les choses, peu de progrès, voire aucun, n'ont été réalisés depuis cette époque.

Chers collègues et distingués participants,

Je crois qu'il incombe, d'abord et avant tout, à chaque pays d'accorder la priorité la plus élevée à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'allouer les ressources suffisantes pour augmenter la production et la productivité en vue d'éliminer la faim de la surface de la terre et de garantir la stabilité et l'accessibilité des prix des denrées alimentaires.

Si l'essentiel de nos ressources et de nos efforts étaient orientés vers les familles de petits paysans dans le monde, en particulier en Afrique, et visaient à accroître leur productivité de seulement 50 pour cent, objectif facilement réalisable, nous ne connaîtrions pas cette crise alimentaire, qui s'est aggravée depuis 2008. Les statistiques de la FAO et du FIDA font état d'environ 650 millions de familles de petits paysans dans le monde, dont environ 135 millions en Afrique. Une augmentation



de 50 pour cent de leur productivité représenterait certainement un énorme pas en avant vers une solution à cette terrible situation alimentaire. Après tout, les familles de petits paysans sont les premières victimes de la crise alimentaire et de la famine, et ce sont elles qui viennent gonfler le nombre de personnes qui souffrent de la faim, que nous nous engageons à réduire de manière significative chaque année lors de la Journée mondiale de l'alimentation.

Monsieur le Président,

En ce moment précis, il ne me semble pas approprié de célébrer la réduction du nombre de personnes souffrant de la faim de près d'un milliard à environ 860 millions, car ce chiffre reste plus élevé qu'il y a 17 ans. Selon les engagements que nous avons pris collectivement en 1996, à l'heure actuelle, le nombre de personnes souffrant de la faim ne devrait pas dépasser les 500 millions.

Chers collègues et distingués participants, selon moi, nous ne réalisons pas d'amélioration fondamentale car, au lieu de nous attaquer à la racine du problème, ce qui demanderait plus de temps et de ressources, nous concentrerons nos efforts sur des palliatifs à court terme qui rendent les petits exploitants agricoles toujours plus dépendants et moins productifs. En conclusion, mes chers collègues, je pense qu'il est grand temps que nous fassions les choses comme il se doit afin de renverser la situation une fois pour toute.



JAPON

ALLOCATION DE :

S.E. M. Akira Gunji

Ministre de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence M. Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture de la France et modérateur de cette réunion, et à M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, pour l'organisation de cette réunion. Alors que la hausse excessive des prix alimentaires se fait sentir dans le monde entier, je suis convaincu que l'organisation de cette réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires est particulièrement opportune.

Nous avons assisté ces derniers mois à une nouvelle envolée des prix sur les marchés alimentaires internationaux. Ses conséquences sur les populations les plus vulnérables sont très préoccupantes.

Assurer la sécurité alimentaire

À moyen et à long terme, l'équilibre entre l'offre et la demande alimentaires mondiales devrait rester tendu pour les raisons suivantes :

- l'augmentation de la demande alimentaire du fait de la croissance démographique et du développement économique des pays en développement ;
- l'augmentation de la demande de produits agricoles non alimentaires comme matières premières pour la fabrication de biocarburants ;
- les effets du changement climatique mondial sur la production agricole.

Comme cela a été dit lors du G20, lors de la réunion ministérielle de l'APEC sur la sécurité alimentaire et dans le cadre d'autres forums internationaux, il est indispensable que tous les pays accroissent durablement leur production et leur



productivité agricoles afin d'assurer la sécurité alimentaire, en prenant en compte la diversité des conditions environnementales dans le monde et les externalités positives de l'agriculture. En outre, pour lutter contre l'instabilité des prix des denrées alimentaires, il est essentiel que nous améliorions la transparence des marchés et la coordination de nos politiques.

Augmenter durablement la production et la productivité agricoles

Pour ce qui concerne l'augmentation durable de la production et de la productivité agricoles, les efforts de chaque pays pour promouvoir et garantir la coexistence de différents types d'agriculture participent à réduire l'impact des mauvaises récoltes dans les principaux pays producteurs. Il est également primordial de veiller à faire un usage efficace et durable des ressources naturelles limitées, en particulier la terre et l'eau.

Sur ce point, M. Graziano a déclaré dans le Financial Times, « À long terme, des stratégies visant à accroître la production locale et l'autosuffisance doivent être mises en œuvre. » Sa déclaration va dans le sens de notre opinion, qui est que la coexistence de différents types d'agriculture est essentielle pour améliorer la sécurité alimentaire.

Il est également important de renforcer la promotion des investissements dans l'agriculture, des infrastructures agricoles résilientes au changement climatique, la recherche, ainsi que le développement et la diffusion de ses résultats et la participation des femmes dans l'agriculture.

Promouvoir des investissements agricoles responsables

En ce qui concerne les investissement agricoles, il est important que les investissements soient réalisés de manière responsable, de sorte que toutes les parties prenantes tirent profit des investissements : le pays récipiendaire, les populations locales, y compris les petits agriculteurs et les investisseurs. Ici, à Rome, les investissements agricoles responsables sont à l'étude dans le cadre du CSA - Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Le Japon aimerait contribuer activement à ces discussions et partager les leçons tirées de notre expérience.

Des projets pilotes sont actuellement mis en œuvre par des organismes internationaux en vue de tester et d'opérationnaliser les principes pour des investissements agricoles responsables élaborés par les quatre agences



internationales, dont la FAO et la Banque mondiale. Le Japon a soutenu ces efforts par le biais d'une subvention du Fonds PHRD – Fonds japonais pour le développement des politiques et des ressources humaines – à la Banque mondiale. J'espère que les résultats de ces projets pilotes constitueront une contribution précieuse pour le CSA.

Transparence des marchés

En outre, afin d'éviter l'instabilité des prix et d'y remédier de manière appropriée, il est important de renforcer le partage d'informations précises et régulières sur l'offre et la demande, le niveau des stocks et les prévisions de production, en vue de fixer des prix qui reflètent la situation réelle de l'offre et de la demande sur le marché physique.

À cette fin, il est nécessaire de mettre en œuvre progressivement le système AMIS - le système d'information sur les marché agricoles – dans le cadre du Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, qui a été adopté l'an dernier par les ministres de l'Agriculture du G20. Le Japon a décidé de soutenir l'initiative AMIS en organisant des ateliers de renforcement des capacités dans la région de l'ASEAN, en vue d'améliorer la précision des statistiques fournies à l'AMIS concernant l'agriculture dans cette région.

Le Japon a joué un rôle clé dans le développement d'un site Web, l'APIP - la plateforme Asie-Pacifique d'information sur la sécurité alimentaire. Le site de l'APIP a été lancé cette année, et il vise à recueillir et à partager des informations sur les politiques de sécurité alimentaire et les bonnes pratiques dans les pays de la zone APEC. Nous tenons à partager les connaissances et l'expérience acquises par le biais de la plateforme APIP avec la communauté internationale dans son ensemble.

S'abstenir de prendre des mesures protectionnistes telles que des restrictions à l'exportation

En outre, pour faire face à la volatilité des prix des denrées alimentaires, il est essentiel de proposer des réponses mesurées et appropriées afin d'éviter une crise alimentaire mondiale de l'ampleur de celles que nous avons connues en 2007-08 et 2010-11.

À cet égard, le commerce des produits agricoles devrait respecter les règles de l'OMC et les autres accords internationaux. Il est important que les pays s'abstiennent de prendre des mesures protectionnistes comme des restrictions à l'exportation



et qu'ils partagent clairement les informations concernant leur marché avec la communauté internationale.

Sur ce point, le mois dernier, M. Graziano a exhorté les pays à s'abstenir de prendre des actions unilatérales telles que des restrictions à l'exportation. Je soutiens pleinement sa requête.

Gestion des risques

Garantir la sécurité alimentaire passe également et nécessairement par une meilleure gestion des risques. Les pays de l'ASEAN et le Japon, la Chine et la Corée ont mis en place la réserve d'urgence de riz APTERR - *ASEAN Plus Three Emergency Rice Reserve* - qui vise à libérer des quantités de riz, comme mesure d'assistance humanitaire en cas d'urgence dans la région, par exemple lors des catastrophes naturelles. L'accord APTERR est entré en vigueur cette année, au mois de juillet.

Le Japon continuera d'apporter une contribution active à l'établissement du système APTERR.

Conclusion

Cette réunion est une occasion précieuse offerte aux ministres de se réunir et de discuter de la sécurité alimentaire. Le Japon reste déterminé à contribuer de la manière la plus utile possible, pour faire progresser la sécurité alimentaire mondiale.

Je vous remercie de votre aimable attention.



ÉQUATEUR

ALLOCUTION DE :

S.E. M. Javier Ponce Cevallos

Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et de la pêche

Monsieur le Président et chers collègues, je vous remercie. Je voudrais me contenter de mettre l'accent sur deux ou trois points qui ont été, à mon avis, très précisément identifiés dans les débats d'aujourd'hui et qui correspondent également aux préoccupations qui ont émergé lors de la dernière Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur le thème de la transparence. Je pense que nous devons distinguer les diverses situations qui existent dans le monde, car nous ne pouvons pas traiter tous les problèmes d'une manière uniforme. La solution ne peut reposer seulement sur un système de prix transparents, ou sur certaines mesures qui se profilent dans le contexte de la crise alimentaire. Comme notre collègue de l'Érythrée l'a précédemment dit, je crois que nous devons nous attaquer à la racine du problème, ce qui soulève l'exigence de développer de nouveaux modèles. Par exemple, si nous parlons de transparence, nous faisons face tout d'abord au problème de la spéculation, mais cette spéculation ne concerne pas seulement la nourriture : elle se rapporte également au système de production de cette nourriture, et nous, petits pays et pays en difficultés, sommes victimes de la spéculation internationale sur les systèmes de production alimentaire. Nous pouvons également considérer le cas des aliments génétiquement modifiés.

Il existe un fossé toujours plus grand entre le développement technologique des pays développés et le nôtre. Si nous parlons de la recherche comme d'un facteur primordial pour faire face à la question de la croissance de la demande, nous devons nous demander quels profits nos pays tirent de la recherche. Nos pays ne tirent aucun profit de la recherche. Cette recherche ne fait qu'augmenter la capacité de production des intrants fabriqués par les multinationales et vendus dans nos pays à des prix exorbitants.

Si nous concentrons nos efforts sur le thème de l'agriculture familiale, nous devons comprendre le modèle sur lequel ce secteur est organisé, et réaliser que les petites



exploitations doivent acheter des intrants à des prix très élevés et que, dans des pays comme le nôtre, en Amérique latine, le problème de la spéculation sur l'eau commence déjà à se faire sentir. Rappelez-vous qu'il y a quelques années, la tentative d'une multinationale d'acheter des sources d'eau en Bolivie avait débouché sur un grave conflit.

Je crois donc qu'il est important de développer de nouveaux modèles pour montrer comment nous pouvons assurer une gestion équitable des ressources à l'échelle mondiale et comment cette approche doit inclure toute la chaîne de production.



LES PAYS-BAS

ALLOCATION DE :

S.E. M. Henk Bleker
Ministre de l'agriculture

Excellences, Mesdames et Messieurs,

“Pour nourrir les 9 milliards de personnes que comptera la planète en 2050, nous devons garantir la sécurité alimentaire. Seule une révolution verte peut nous permettre d'atteindre cet objectif. Il doit s'agir d'une révolution qui reconnaît que les agriculteurs sont la clé pour accroître la production, qui promeut le changement au sein de l'ensemble du système agricole, et qui met l'équité et l'environnement en son cœur.

Ces mots de Kofi Annan devraient être une source d'inspiration pour nos discussions d'aujourd'hui.

Nous connaissons les défis qui nous attendent pour nourrir plus de 9 milliards de personnes en 2050 dans des conditions climatiques changeantes. Nous devrons pour cela augmenter notre production alimentaire d'au moins 70 pour cent d'ici 2050. Je voudrais vous inviter à vous joindre à nous et à faire entendre votre « Faim d'action » (*Hunger for action*). Il est inacceptable qu'un milliard de personnes se couchent chaque jour le ventre vide.

Volatilité

N'oublions pas les unes des journaux. Nous sommes confrontés à une extrême volatilité des prix et des marchés. Le principal problème réside dans le fait que la demande est beaucoup plus forte que l'offre. Les prix des denrées alimentaires atteignent des sommets et les pauvres en paient le prix. Permettez-moi de me livrer à une prévision : cette volatilité va durer. C'est pourquoi nous devons atténuer ses impacts négatifs. Nous devons tenir compte de ces conditions volatiles dans nos efforts pour relever le défi de la sécurité alimentaire. Les enseignements tirés des



sommets du G20 et le développement du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), devraient apporter davantage de précisions sur la façon de faire face à la volatilité des prix et des marchés dans des conditions climatiques changeantes.

Néanmoins, bien qu'il n'existe pas de réponse simple, les organisations internationales comme la Banque mondiale et la FAO ont déjà donné des directives claires. Calmer les marchés devrait être notre première priorité. Aucun pays à lui seul ne peut atteindre la sécurité alimentaire. Les gouvernements et la communauté internationale doivent agir de manière coordonnée. Les mesures unilatérales ne servent à rien. Améliorer la transparence des marchés, en publiant par exemple des statistiques fiables. Éviter les achats de panique. Encourager la consommation de produits de substitution, car les hausses de prix ne concernent que quelques produits de base. Atténuer le risque de spéulation.

Secteur privé

Ce qui m'amène à la dernière partie de mon intervention, le rôle du secteur privé. Ne nous leurrons pas. Ces deux dernières décennies, la coopération au développement n'a pas atteint les objectifs que nous nous étions fixés en termes de développement agricole et de production alimentaire.

Nous connaissons les réponses, mais nous avons urgemment besoin d'une mutation profonde du concept de mise en œuvre.

Nous devrions nous concentrer sur les agriculteurs. Comme Kofi Annan l'a clairement indiqué à La Haye : « la plupart d'entre nous ici ne sommes pas agriculteurs. » Faisons confiance à ceux qui peuvent vraiment faire la différence en matière d'agriculture intelligente face au climat. Donnons-leur accès à la terre, aux nouvelles connaissances et aux savoirs traditionnels, aux mécanismes financier, à ce dont ils ont besoin. En collaboration avec le secteur privé, ils peuvent mettre en place des chaînes de valeur, qui peuvent stimuler la croissance verte et l'accès aux marchés.

Il est dès lors essentiel de renforcer les rôles du secteur privé et de l'investissement privé. Il est déjà beaucoup question du rôle des partenariats public-privé, mais il serait selon moi intéressant de parler de partenariats privé-public.

Il ne s'agit pas de jouer avec les mots - ou de tout simplement les mettre dans un autre ordre. Il s'agit de changer le concept de développement agricole. Il s'agit de « confier le volant » au secteur privé - les agriculteurs et les agro-entreprises.



Cela signifie investir dans les agriculteurs - les petites et les grandes exploitations - ainsi que dans d'autres parties prenantes du secteur privé le long des chaînes de production alimentaire. Pour chaque dollar investi par le secteur privé dans l'agriculture intelligente face au climat, investissons un dollar en provenance de fonds publics. Faisons en sorte que les entrepreneurs soient les véritables acteurs du changement.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de conclure. Faim d'action devrait être notre devise. L'espérance de millions de personnes qui souffrent de la faim repose sur nous.

Malgré nos différences et les importants défis qui nous attendent à l'échelle mondiale, nous avons encore de l'espérance. Votre soutien est indispensable pour renforcer le secteur agricole et concrétiser nos objectifs en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture intelligente face au climat, à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre attention.



BANGLADESH

ALLOCATION DE :

S.E. M. Muhammad Abdur Razzaque

Ministre de l'alimentation et de la gestion des catastrophes naturelles

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est vraiment un immense plaisir pour moi de pouvoir participer à la table ronde sur la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires, organisée dans le cadre de la 39ème session du CSA, ici à Rome. Tout d'abord, je tiens à remercier le Directeur Général, la FAO et le Comité mondial de la sécurité alimentaire de m'avoir invité à cette importante réunion et de me permettre de prononcer quelques mots sur cet enjeu mondial et essentiel.

Les discussions ont été jusqu'à présent particulièrement intéressantes et stimulantes. Beaucoup d'informations ont déjà été communiquées, et j'ai déjà beaucoup appris. Je tiens à vous faire part de certaines de mes observations et à partager avec vous l'expérience du Bangladesh concernant les divers épisodes de hausse des prix des denrées alimentaires que le pays a connus depuis 2007.

Depuis les crises alimentaires mondiales de 2007 et 2008, diverses envolées des prix des denrées alimentaires ont été enregistrées à l'échelle mondiale. Selon moi, la nouvelle la plus inquiétante est sans doute la récurrence de la volatilité des prix en 2010, 2011 et durant les derniers mois de 2012, en particulier l'instabilité du prix du blé. Fait notable, cette instabilité est globalement provoquée par les mêmes facteurs que ceux qui ont conduit aux crises alimentaires en 2007 et en 2008 – la hausse ou l'instabilité des prix du pétrole, les politiques en matière de biocarburants mises en œuvre par certains pays qui favorisent l'expansion de la production de biocarburants, l'augmentation des chocs liés aux conditions climatiques tels que les sécheresses et les inondations, et la croissance de la demande des économies émergentes.



Au vu des hausses de prix, le citoyen lambda de n'importe quel pays serait en droit de se demander : produit-on suffisamment de nourriture à l'échelle mondiale pour nourrir toute la planète ? La réponse est oui. Nous produisons aujourd'hui beaucoup plus de calories par personne que, disons, il y a 30 ans, malgré une augmentation de 70 pour cent de la population mondiale. Alors, quels sont les autres facteurs d'origine humaine qui ont conduit à la volatilité des prix ? Une mauvaise répartition, une problème de régulation des marchés, les interdictions ou les restrictions à l'exportation, etc. sont des facteurs humains, qui ont des conséquences à l'échelle mondiale et nationale. J'aimerais attirer votre attention sur la question de la part de marché des principaux exportateurs - de riz et de blé. Le fait est que seuls quelques pays contrôlent l'essentiel des échanges.

À mon avis, la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire a, en quelque sorte, échoué à parvenir à un consensus mondial sur des politiques en matière de biocarburants qui ne nuisent pas à la sécurité alimentaire. Les progrès réalisés dans le cadre des négociations de l'OMC sont également faibles. Les principaux pays exportateurs ont imposé diverses formes d'interdictions et/ou de restrictions à l'exportation. À cet égard, des actions plus pragmatiques de la communauté internationale sont désormais inévitables. Les considérations humanitaires ne semblent pas encore suscité l'attention de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire. Il faut par conséquent s'attaquer au pouvoir des marchés et prendre les mesures pragmatiques qui s'avèrent nécessaires.

Notre expérience a été tout aussi amère en 2007, en 2008 et au-delà. Notre marché n'est pas à l'abri de ce qui se passe sur le marché alimentaire mondial. Entre juin 2007 et avril 2008, les prix de gros du riz ont augmenté de 71 pour cent et ceux du blé de 55 pour cent (en valeur nominale). La hausse des prix à l'échelle mondiale ainsi que les inondations et le passage du cyclone « Sidr », qui ont ravagé le pays, ont été déterminants dans cette envolée des prix. Cependant, les réserves publiques n'étaient pas suffisantes pour intervenir de manière adéquate sur le marché ni pour élargir les filets de sécurité afin de réduire la vulnérabilité des ménages pauvres. Le gouvernement a alors essayé d'augmenter l'offre intérieure par le biais d'importations et d'achats auprès du secteur privé. L'augmentation des stocks publics n'a pas été aussi rapide que prévue, pour plusieurs raisons :

- L'instabilité des prix à l'exportation, qui ne cessaient d'évoluer même dans des intervalles très courts.
- Les interdictions d'exportation mises en place par certains pays.
- L'absence de réponse des importateurs/négociants aux offres commerciales.



- La lenteur de l'application des accords de gouvernement à gouvernement.
- Le non-respect des engagements de livraison de l'aide alimentaire.
- Les difficultés administratives - les contraintes en matière de ressources

En outre, il convient de noter que le gouvernement de l'époque était un gouvernement intérimaire, et n'avait donc pas le soutien du peuple pour la mise en œuvre de ses politiques. Pour faire face à ce genre d'urgence, il est indispensable que la volonté politique soit accompagnée d'un soutien populaire.

Les enseignements tirés des crises de 2007 et de 2008 sont clairs : il n'y a guère d'autre choix que d'augmenter la production nationale. Notre gouvernement, qui est entré en fonction en janvier 2009, s'est emparé du problème et s'est efforcé d'une part d'augmenter la production domestique et d'offrir des prix de soutien aux agriculteurs et d'autre part de constituer des stocks publics et d'étendre la couverture et l'efficacité du programme de protection sociale. Cela a fonctionné. Les récoltes qui ont suivi ont été abondantes et la production a atteint un niveau de plus de 34 millions de tonnes métriques.

Bien que nous ayons assisté à une flambée des cours du riz en février 2010, ceux- ci sont restés stables jusqu'en juin 2010. Ils ont ensuite commencé à augmenter de façon constante jusqu'en février 2011. Cependant, nos efforts pour accroître la production et l'expansion du système public de distribution d'aide alimentaire et des filets de sécurité ont contribué à réduire l'impact des hausses des prix sur les populations pauvres. L'allocation budgétaire des programmes de protection sociale a été renforcée. Elle est passée de 2,25 pour cent du PIB en 2008-09 à 2,64 pour cent en 2010-11, ce qui a permis d'augmenter la couverture globale à près de 25 pour cent des ménages. La distribution de céréales alimentaires a augmenté, passant de 1,3 million de tonnes en 2007-08 à 2,3 millions de tonnes en 2010 -11, dont 1,3 millions de tonnes par le biais de ventes sur le marché libre et d'un système de vente à prix équitable afin de contenir l'envolée des prix du riz. Le reste des céréales a été pour l'essentiel distribué via des programmes ciblés tels que les programmes VGD, VGF, TR et GR. Le programme de création d'emploi EGP, principal programme de protection sociale du pays, fait travailler les populations les plus pauvres, dont 4,2 millions de personnes durant la saison creuse, afin de lutter notamment contre la « monga », période d'insécurité alimentaire saisonnière, dans la région du nord-ouest. La dépendance aux importations de riz a également diminué, passant de 4,7 pour cent en 2010-11 à 1,5 pour cent en 2011-12. Le résultat le plus important réside dans le fait que ces efforts ont permis de maintenir l'inflation alimentaire en dessous de 3 pour cent en septembre 2012, et l'inflation



générale à moins de 8 pour cent. Le salaire en équivalent riz est ainsi passé à 9-10 kg par jour, alors qu'il était d'environ 4,5 kg avant l'accession au pouvoir de l'actuel gouvernement en 2009.

Depuis quelques mois, les prix mondiaux des denrées alimentaires, en particulier ceux du blé, sont de nouveau à la hausse. En effet, les prix de toutes les principales denrées alimentaires ont augmenté, sauf ceux du riz. Les prix sur le marché intérieur restent élevés dans de nombreuses régions du monde, et dans l'ensemble des pays l'ampleur des augmentations dépasse généralement les baisses. Les causes sont assez similaires. Si les prévisions actuelles concernant la production pour 2012/13 ne se concrétisent pas, les prix mondiaux des denrées alimentaires pourrait atteindre des niveaux encore plus élevés. Cela met en évidence, entre autres, la nécessité d'améliorer la surveillance des signes annonciateurs de crises aussi bien à l'échelle mondiale que régionale. Il est essentiel et urgent de multiplier les efforts pour réduire l'immense gaspillage alimentaire dans les pays développés et réduire la dégradation des terres.

Malgré tout, il existe aussi quelques évolutions positives, notamment : l'augmentation des financements accordés au secteur agricole par les bailleurs de fonds - l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (IASA), l'initiative américaine *Feed the Future*, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire de la Banque mondiale ; une plus grande attention de la communauté internationale, comme le G20 ; et l'assouplissement des restrictions à l'exportation. Je pense qu'il est grand temps que la communauté internationale agisse en se servant de tous les moyens dont elle dispose, y compris en soutenant des initiatives nationales et régionales. En Asie du Sud, par exemple, je pense que la FAO, le PAM et d'autres organismes des Nations Unies ont un rôle à jouer pour aider les pays à concrétiser les initiatives en matière de sécurité alimentaire décidées au niveau ministériel ou dans le cadre de Sommets.



LIBAN

ALLOCATION DE :

S.E. M. Hussein Al Hajj Hassan
Ministre de l'agriculture

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Cette année encore, à l'occasion de la session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la salle plénière de la FAO accueille une réunion au niveau ministériel pour discuter d'un enjeu mondial : la sécurité alimentaire. C'est une question qui englobe un certain nombre d'enjeux fondamentaux tels que la disponibilité alimentaire, la hausse constante des prix, la famine et la malnutrition. Ce sont des enjeux importants qui ont un impact sur la stabilité des États et la vie des peuples, et qui menacent la paix et la sécurité aux niveaux régional et international.

Bien que nous ayons assisté à un certain nombre d'évolutions positives ces dernières années, de nombreux facteurs négatifs continuent d'entraver la résolution de ces problématiques particulièrement sensibles. Des centaines de millions de personnes continuent de souffrir de la faim et de la pauvreté, ou de malnutrition. Je pense que cette situation s'explique par l'absence d'approches globales et intégrées visant à résoudre ces problèmes. Lorsque de telles approches existent, il manque parfois des programmes pour les mettre en œuvre, et lorsque de tels programmes existent, ils ne sont pas appliqués. C'est particulièrement vrai dans les États les plus riches et les plus développés, comme ceux du G8 et du G20.

Ceci dit, je tiens à mettre en évidence les thèmes fondamentaux suivants :

1. Il est nécessaire de réformer les règlements et procédures de l'Organisation mondiale du commerce, et d'endiguer les conflits économiques et commerciaux ainsi que la spéculation, en se concentrant plutôt sur la coopération et l'intégration. Je voudrais également ajouter qu'il est nécessaire d'assurer la parité dans les négociations commerciales entre les États, et d'adopter les principes du commerce équitable. En effet, dans la situation actuelle, les intérêts des pays



riches l'emportent sur ceux des pays pauvres qui assistent à un déclin croissant de leurs secteurs de production agricole et industrielle, face à une concurrence illégale et déloyale des grandes entreprises dans les États riches et puissants.

2. Il est nécessaire de définir des politiques environnementales réalisables à l'échelle internationale afin de garantir une agriculture durable, notamment pour faire face aux changements climatiques, à l'épuisement continu des ressources en eau, à la dégradation des sols, à la perte du couvert forestier et aux niveaux croissants de pollution. Parallèlement, il convient de noter que, pour l'instant, les divers Sommets mondiaux sur l'environnement n'ont produit aucun résultat tangible.
3. Il est nécessaire d'apporter des solutions pour contrer les effets que les monopoles et les lois sur la propriété intellectuelle - en particulier dans les domaines des plants et des semences – provoquent sur la productivité, en particulier dans les pays pauvres, compte tenu de l'importance de la productivité pour résoudre les crises de sécurité alimentaire, et de ses liens avec la recherche, le développement de nouvelles variétés et la hausse des prix qui peuvent en résulter.
4. Il est nécessaire d'accroître les investissements dans le secteur agricole afin de stimuler le développement et la production durable, en encourageant la participation de fonds internationaux et régionaux, et l'implication des institutions concernées.
5. Il est indispensable de mettre en œuvre les réformes fiscales et financières, principalement dans les États industrialisés, nécessaires pour accélérer la sortie de la crise économique qui sévit depuis quelques années.
6. Il est nécessaire de mettre l'accent sur le rôle des gouvernements dans la protection sociale, en particulier à l'égard des groupes les plus exposés aux crises, à l'insécurité alimentaire et à la perte des moyens de subsistance. En effet, les politiques dominantes ces dernières années, de 1990 à 2010, ont échoué, car elles ont négligé le rôle protecteur des gouvernements à la faveur du néolibéralisme, qui s'est avéré incapable de faire face à des problèmes fondamentaux, tels que la baisse du niveau de vie, le recul de la justice sociale et l'augmentation des niveaux de marginalisation, de pauvreté, de malnutrition et de faim.

Je voudrais conclure en formulant l'espoir que ces recommandations seront prises en considération, pour un monde plus productif et plus juste.

Merci Monsieur le Président.



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

ALLOCUTION DE :

Dr. Lapodini Marc Atouga

Commissaire pour l'agriculture, l'environnement et les ressources en eau

Permettez-moi tout d'abord de remercier la FAO d'avoir invité la Commission de la CEDEAO à cette importante réunion.

Monsieur le Président, comme vous le savez, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest est formée de quinze États membres de cette sous-région de l'Afrique, dont la plupart sont situés dans la zone sahélienne - l'une des zones les plus exposées aux catastrophes naturelles. Dans les quinze États membres, la production agricole est majoritairement le fait de petits agriculteurs. La situation de la sécurité alimentaire dans cette sous-région est catastrophique.

Dans le cadre de sa politique agricole, et à travers plusieurs initiatives développées avec ses partenaires – que nous tenons à remercier pendant cette réunion, la CEDEAO s'efforce d'éradiquer l'insécurité alimentaire dans la sous-région. L'un des axes de notre lutte contre la faim consiste à renforcer la résilience des populations de la sous-région face aux multiples périodes d'insécurité alimentaire auxquelles elles sont confrontées.

Nous déployons également des efforts en vue de constituer des réserves alimentaires sous-régionales pour permettre aux États membres de s'attaquer au problème de l'insécurité alimentaire qui les frappe de plus en plus souvent. Ces



réserves alimentaires, qui seront constituées en grande partie grâce à la production locale, devraient offrir un débouché aux petits exploitants et permettre de faire face aux situations d'insécurité alimentaire lorsqu'elles surviennent. C'est pourquoi nous demandons à nos partenaires qui nous soutiennent et qui sont présents à cette réunion, en particulier aux membres du G20 qui nous ont accordé ce projet pilote de réserves alimentaires, de continuer à nous apporter leur soutien sous quelque forme que ce soit.

Je vous remercie.



MOZAMBIQUE

ALLOCUTION DE :

S.E. M. José Congundua António Pacheco
Ministre de l'agriculture

Au Mozambique, 80 pour cent de la population vit dans des zones rurales. Ces personnes dépendent de l'agriculture et de la pêche et 80 pour cent des agriculteurs sont des agricultrices. Au cours des 10 dernières années, la production agricole du Mozambique a connu une croissance de 7 pour cent par an.

Compte-tenu de la situation du Mozambique, nous envisageons l'agriculture sous trois aspects différents :

1. Le principal défi au Mozambique consiste à contribuer à la lutte contre la pauvreté.
2. Notre priorité est d'accroître la production alimentaire et de générer plus de richesses afin que l'agriculture devienne une activité génératrice de revenus pour la population. Notre mission est de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Alors que la volatilité des prix s'est installée sur nos marchés, il est selon nous essentiel d'améliorer la productivité, comme certains de mes collègues l'ont d'ailleurs déjà mentionné, c'est un élément déterminant pour lutter contre l'instabilité des prix. Il existe encore, en particulier en Afrique, des terres arables qui possèdent un potentiel de rendement élevé. Nous sommes toujours confronté à des problèmes de faible rendement des terres exploitées, la question est donc de savoir comment augmenter la productivité des terres sous-exploitées. Mais pour cela, nous devons investir dans l'agriculture, investir dans les ressources humaines pour l'agriculture, et investir dans les infrastructures.
3. Développer de véritables partenariats. Cher collègue des Pays-Bas, vous avez mentionné 3 P. Je tiens à ajouter le quatrième P - Public, Privé et Partenariat avec les Populations. Lorsque nous développons des partenariats, nous feignons d'oublier les personnes, les communautés - d'impliquer les dirigeants locaux, les jeunes et de faire participer les femmes. Si nous considérons la situation du



Mozambique, l'agriculture est en majorité l'affaire des femmes. Sur les 4 P, il est crucial que les grands investisseurs prennent en considération la responsabilité sociale afin de promouvoir les agriculteurs locaux, pas seulement l'utilisation de la terre, mais les personnes elles-mêmes. Les partenariats devraient inciter les agriculteurs locaux à organiser et à développer de petites organisations paysannes de sorte qu'ils soient organisés et en mesure de faire face à l'instabilité des prix et d'affronter les forces du marché.

Je vous remercie.



RÉPUBLIQUE DE CORÉE

ALLOCUTION DE :

S.E. M. Jong-Jin Kim
Vice-ministre du commerce

Permettez-moi de remercier le Directeur général de la FAO et le Ministre de l'agriculture de la France pour l'organisation de cette réunion, dans un moment où la communauté internationale fait face à une hausse des prix des céréales et, où par conséquent, la nécessité d'assurer une coordination internationale pour réduire les risques de volatilité des prix, se fait pressante.

La hausse constante des prix des denrées alimentaires de base comme le maïs, le blé et le soja, représente assurément, pour nous tous, un grand sujet de préoccupation. En août dernier, le Président de la République de Corée, Lee Myung-bak, a invité les dirigeants du G20 à collaborer pour faire face au risque de flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires, à travers cinq actions. Premièrement, augmenter durablement la production et la productivité agricole, deuxièmement, tel que l'a recommandé le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, réviser et modifier les politiques en matière de biocarburants afin de remédier à la situation actuelle causée par un choc de l'offre, troisièmement, contenir les restrictions aux exportations de produits alimentaires, quatrièmement, renforcer la transparence des marchés et empêcher les activités de spéculation sur les marchés financiers des matières premières, qui faussent les conditions du marché, et dernier point, non des moindres, activer les canaux existants de coordination internationale tels que le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) ou le Forum de Réaction Rapide (FRR). Ces cinq mesures ont été réitérées lors du sommet de l'APEC qui s'est tenu en septembre 2012.

Récemment, les membres de l'APEC ont exprimé leurs préoccupations quant aux restrictions aux exportations de produits alimentaires et ont décidé de mettre fin aux mesures protectionnistes. Parallèlement, les dirigeants du G20 ont convenu d'accroître la productivité agricole, de renforcer la coordination internationale, et d'améliorer la réglementation et la supervision des marchés des produits dérivés, en



vue d'atténuer l'instabilité des prix des denrées alimentaires. Ces efforts contribueront sans aucun doute à stabiliser les prix internationaux des céréales.

La République de Corée s'est engagée à participer activement à la coordination internationale, y compris au système AMIS et au FRR.

La hausse des prix des céréales et l'instabilité des prix sont des problèmes qui doivent être pris au sérieux. Malgré les progrès significatifs que nous avons fait jusqu'à présent, parvenir à de nouveaux progrès pourrait être une entreprise difficile, car la question concerne aussi bien les exportateurs que les importateurs de produits alimentaires, et touche à une grande variété d'intérêts politiques et économiques des pays.

À cet égard, la communauté internationale est invitée à s'engager activement dans la réflexion et l'action, en vue d'obtenir des résultats tangibles.

Je vous remercie.



GRÈCE

GRÈCE

S.E. M. Athanasios Tsaftaris
Ministre du développement rural et de l'alimentation

De toute évidence, le monde est aujourd'hui confronté à des préoccupations croissantes et persistantes concernant la hausse et l'instabilité des prix des denrées alimentaires, qui portent atteinte à la sécurité alimentaire.

La volatilité des prix alimentaires mondiaux a de graves répercussions dans de nombreux pays, où la hausse des prix a généré des troubles sociaux. La volatilité des prix et les difficultés du système financier mondial se sont traduites par une baisse des investissements dans l'agriculture, aussi bien des investissements publics que ceux des agriculteurs, ce qui a aggravé le problème de la volatilité des prix. En outre, les conséquences toujours plus graves des changements climatiques pourraient sérieusement perturber la stabilité de l'offre des produits alimentaires et ainsi augmenter les fluctuations des prix.

Pour toutes ces raisons, nous devrions tous accorder une priorité politique plus élevée à l'agriculture et informer notre société du rôle stratégique de ce secteur à l'avenir pour assurer un approvisionnement suffisant en aliments de qualité et protéger nos ressources naturelles, tout en améliorant notre alimentation. La communauté internationale dans son ensemble et chaque pays individuellement doivent agir afin de réduire les fluctuations excessives des prix et atténuer ses effets négatifs, en particulier sur les populations les plus vulnérables. Le partage des expériences et des connaissances est essentiel en vue d'accroître l'efficacité des mesures prises au niveau international comme au niveau local.

La Grèce a été touché de plein fouet par la crise économique mondiale. En conséquence, les agriculteurs ont rencontré davantage de difficultés pour financer l'achat d'intrants et accéder à des crédits pour soutenir leur production agricole et renforcer leurs gains de productivité. Les taux de pauvreté sont en augmentation et de plus en plus de personnes sont en difficulté pour assurer la subsistance de leurs familles.



Pour faire face à cette situation, nous avons pris une série de mesures et nous en prendrons d'autres, pour lutter contre la volatilité des prix et en atténuer les effets. Par le biais de notre programme de développement rural, dans le cadre de la Politique agricole commune, nous visons à améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture et à renforcer la capacité de résistance face aux chocs des prix et aux changements climatiques. Par ailleurs, nous avons recours aux mécanismes de la Politique agricole commune pour lutter contre les fluctuations excessives des prix et nous soutenons le renforcement de ces outils dans le cadre de la politique agricole européenne.

Ayant travaillé au sein de la communauté de la recherche, j'ai accordé une grande priorité à la recherche, à l'innovation, aux investissements dans les ressources humaines et l'éducation, et à la diffusion des informations, car je pense que ces éléments jouent un rôle essentiel pour garantir une production durable. Si vous me le permettez, je vais faire usage de ma formation et de mon expérience scientifiques en tant que généticien, et du fait que je suis de très prêt les développements dans le domaine de la génomique et leurs applications pour améliorer l'efficacité de la sélection traditionnelle (qui va au-delà des questions de biotechnologie). Nous devons axer principalement nos efforts, en collaboration avec le secteur privé, sur le développement de variétés améliorées, plus résistantes aux contraintes climatiques, à la chaleur et à la sécheresse, aux parasites et aux maladies et mieux adaptées à certaines conditions environnementales.

Les résultats de ces travaux de recherche peuvent facilement être appliqués, même par les petits exploitants et avoir des effets significatifs sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté. Nous devons toujours garder à l'esprit que les évaluations technologiques montrent que 50 pour cent des innovations dans le secteur agricole proviennent des cultivars améliorés.

Il est également essentiel de renforcer la recherche sur la gestion efficace des ressources naturelles, en mettant l'accent sur l'eau, l'énergie et le sol. La diversification des espèces cultivées et des activités agricoles peut améliorer la capacité de résistance des agriculteurs face aux fluctuations extrêmes des prix.

Il n'est point besoin de souligner à cet auditoire l'importance critique de la coopération internationale, du partage des expériences et de la cohérence des politiques nationales pour atteindre les objectifs susmentionnés. Une approche multilatérale coordonnée et coopérative est beaucoup moins coûteuse et beaucoup plus efficace que des approches nationales séparées.

Je vous remercie de votre attention.



TANZANIE

ALLOCATION DE :

S.E. M. Christopher Chiza

Ministre de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives

Introduction

Près de 80 pour cent des ménages en Tanzanie dépendent de l'agriculture, qui représente leur principale activité économique. L'agriculture contribue par conséquent de manière essentielle à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en Tanzanie. Les objectifs de développement liés à la croissance de la productivité agricole et à la sécurité alimentaire sont mis en avant dans la Stratégie nationale du pays pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté (MKUKUTA), dans le Plan perspectif à long terme de la Tanzanie 2011/12-2025/26 et dans le Plan quinquennal de développement de la Tanzanie 2011/12 -2015/16. Les priorités de la Tanzanie pour le secteur agricole ont récemment été exposées dans le Plan tanzanien d'investissement pour la sécurité alimentaire (RAQFSIP) qui fait partie du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

Causes de l'instabilité des prix mondiaux des denrées alimentaires

Le problème des prix alimentaires a commencé en 2008, lorsque les prix alimentaires ont atteint des niveaux sans précédent à l'échelle mondiale. Ils ont continué d'augmenter et sont restés relativement élevés jusqu'à la moitié de 2011. À ce moment-là, les prix étaient nettement supérieurs aux niveaux de 2008. De nombreux facteurs influencent la volatilité des prix des denrées alimentaires, notamment : les politiques agricoles et énergétiques, les prix des matières premières et la spéculation sur les marchés, les événements météorologiques extrêmes, la hausse de la demande mondiale et la diminution des stocks excédentaires.

Pour relever ces défis, il est nécessaire d'augmenter la production agricole et d'améliorer la distribution alimentaire, sans quoi le monde sera confronté à des



difficultés pour nourrir une population croissante lors des deux prochaines décennies, et sera d'autant moins en mesure d'éradiquer la faim dans le monde.

Le marché mondial des produits alimentaires

L'essentiel de l'augmentation mondiale des prix alimentaires provient d'une hausse du prix des céréales de base, qui dans certains pays peuvent représenter plus de la moitié de l'apport calorique. Le riz, le maïs et le blé représentent les deux tiers de ce chiffre. L'envolée des prix des céréales a également contribué à la hausse des prix des produits laitiers et de la viande, car les céréales sont une source importante de nourriture pour le bétail. Selon la Banque mondiale, les prix mondiaux du maïs, du blé, et du sorgho ont augmenté de plus de 70 pour cent entre juin et décembre 2010. Pour faire face à la croissance de la demande, la production céréalière devra augmenter d'environ un milliard de tonnes, alors qu'elle est actuellement d'un peu plus de deux milliards de tonnes. La production de viande, quant à elle, devra plus que doubler par rapport aux niveaux actuels.

Le rapport estime qu'une augmentation ou une diminution de 5 pour cent du rendement des principales céréales pourrait se traduire par des variations de prix de l'ordre de 125 pour cent.

La production de biocarburants a connu une croissance importante à l'échelle mondiale, notamment en raison du prix élevé des carburants, en particulier aux États-Unis. La production de biocarburants entre en concurrence avec la production de denrées alimentaires. Cette situation a des répercussions négatives sur les prix. La croissance de la production de maïs aux Etats-Unis a été majoritairement destinée à la production d'éthanol et non pas à la consommation humaine ni à l'alimentation animale. La part de la production totale de maïs aux Etats-Unis consacrée à la production d'éthanol est passée de 15 pour cent en 2006 à 40 pour cent en 2011.

En un mot, l'utilisation accrue des céréales pour répondre à la demande de biocarburants a largement contribué à l'augmentation massive de la demande de céréales.

Conditions météorologiques et changements climatiques

Les catastrophes naturelles, comme les sécheresses et les inondations, peuvent infliger des dommages considérables aux cultures. En 2010 et 2011, une succession d'intempéries et de catastrophes d'origines climatiques, telles que des incendies dans certains pays parmi les principaux exportateurs mondiaux de produits alimentaires, comme la Russie et l'Australie, ont contribué à faire grimper les prix à



des niveaux record. Selon les prévisions actuelles, les changements climatiques devraient provoquer davantage de phénomènes météorologiques, qui pourraient ravager les cultures et avoir des répercussions sur les ressources en eau et la disponibilité des terres arables, en particulier dans les pays en développement. Selon les prévisions de la FAO, certains pays d'Asie du Sud et d'Afrique, dont certains sont parmi les pays avec les taux de croissance démographique les plus rapides du monde, pourraient voir disparaître plus de 5 pour cent de leur saison agricole, ce qui mettrait environ 370 millions de personnes supplémentaires en situation d'insécurité alimentaire. Dans ces régions, de vastes groupes de population souffrent déjà de faim chronique. Les experts estiment qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques et des technologies visant à adapter les cultures aux changements climatiques et à accroître les ressources en eau.

Politique commerciale

Le contrôle des exportations peut avoir des répercussions disproportionnées sur les pays tributaires des importations. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, plus de 40 pays ont imposé en 2008 des interdictions d'exportation, sous différentes formes, dans le cadre d'efforts visant à accroître leur sécurité alimentaire nationale. De nombreux économistes estiment que la constitution de réserves, en particulier dans certains pays producteurs de riz, a aggravé la crise des prix des denrées alimentaires en 2008. En raison d'une sécheresse et d'incendies de forêt en 2010, la Russie a limité ses exportations de blé et les prix du blé ont plus que doublé selon la Banque mondiale.

Sécurité alimentaire et implications politiques

C'est dans les pays en développement que la hausse des prix alimentaires a eu les plus graves répercussions. Pour les deux milliards d'êtres humains les plus pauvres de la planète, qui consacrent entre 50 et 70 pour cent de leur revenu à l'alimentation, ces envolées des prix peuvent signifier passer de deux repas par jour à un seul.

Les organisations humanitaires, y compris le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, soulignent qu'en raison de la hausse du prix des denrées alimentaires, le nombre de personnes qui souffrent de faim chronique a augmenté d'au moins quarante-quatre millions depuis juin 2011, ce qui compromet les efforts visant à réduire la faim dans le monde. Les prix record des denrées alimentaires ont également contribué à l'apparition de troubles sociaux dans un certain nombre de pays en 2008 et en 2011. Le prix du blé au Moyen-Orient, par exemple, est considéré comme l'un des facteurs qui a contribué aux soulèvements survenus dans



la région en 2011, et des dizaines de pays en 2008 ont connu des troubles civils, des manifestations mais aussi des émeutes, à cause des prix alimentaires.

Stratégies pour atténuer les effets de la volatilité des prix (expérience de la Tanzanie)

Le marché mondial des produits alimentaires

La Tanzanie fait partie des pays qui ont subi l'augmentation des prix sur le marché mondial. Afin de faire face à ce problème, la Tanzanie a mis en place les mesures suivantes :

Augmentation de la production et du rendement des cultures

La Tanzanie a mis en œuvre plusieurs initiatives par le biais de réformes des principales Politiques et stratégies nationales, qui mettent l'accent sur l'importance de renforcer la productivité agricole, de définir des objectifs et d'accroître la sécurité alimentaire. À cet égard, la Tanzanie souligne l'importance de la transformation de l'agriculture, en s'attaquant aux principaux défis à travers diverses interventions.

Le gouvernement a décidé de soutenir son agriculture d'une manière plus systématique en utilisant une approche sectorielle (Ag-SWAP). En 2001, la Stratégie de développement du secteur agricole (ASDS) a été élaborée en Tanzanie continentale, essentiellement en mettant en œuvre la Politique agricole et d'élevage de 1997. La formulation du processus ASDS a été étroitement coordonnée entre les principaux ministères du secteur agricole (ASLM) et les partenaires du développement. Le Programme de développement du secteur agricole (ASDP) a été élaboré en 2006 afin d'opérationnaliser la stratégie ASDS. D'autre part, le gouvernement révolutionnaire de Zanzibar a préparé le Programme Sectoriel Agricole (ASP) visant à transformer son secteur agricole. L'ASDP est un programme de réforme du secteur, qui met en œuvre des politiques de décentralisation au niveau local.

D'autres initiatives sont venues compléter la mise en œuvre du ASDP, notamment *Kilimo Kwanza* (Priorité à l'agriculture), le Couloir de croissance agricole du sud de la Tanzanie (SAGCOT); *Feed the Future* (FF) et *Bread Basket Transformation*. Ces initiatives visent à impliquer le secteur privé dans la commercialisation des produits agricoles.

Aux efforts déployés par le gouvernement pour soutenir le secteur, sont venus s'ajouter ceux d'un certain nombre d'ONG locales et internationales qui œuvrent dans



le secteur agricole et qui mettent en place des projets innovants visant principalement à soutenir les efforts des petits agriculteurs pour améliorer leur situation.

Opportunités commerciales pour faire face aux changements météorologiques et climatiques

En Tanzanie, la variabilité de la production de céréales pourrait augmenter en raison de l'instabilité des changements climatiques. L'hétérogénéité des chocs climatiques pourrait non seulement se traduire par des opportunités commerciales interannuelles particulièrement intéressantes, mais aussi créer des possibilités d'échange pour moduler les effets des chocs provoqués par les changements climatiques sur la pauvreté en Tanzanie.

Les effets des changements climatiques sont très divers selon les pays. Les agriculteurs tanzaniens qui sont moins gravement touchés par certaines conditions météorologiques pourraient être en mesure de vendre l'offre excédentaire pour répondre à la demande excédentaire des consommateurs dans les régions les plus touchées du pays et des pays voisins. À moyen et à long terme, le recul de la production agricole provoqué par les changements climatiques dans certaines régions de la Tanzanie pourrait être compensé par une augmentation de la production dans d'autres parties du pays et des pays voisins.

Irrigation et gestion de l'eau

Le plan ASDP, le Plan quinquennal de développement de la Tanzanie et d'autres initiatives, ont accordé une grande priorité à l'irrigation dans le processus de transformation de l'agriculture. L'objectif a été fixé d'irriguer un million d'hectares d'ici 2025. À l'heure actuelle, 363 524 hectares de terres sont irriguées, ce qui a contribué à un doublement de la productivité du riz irrigué.

Amélioration des prestations de service

La Tanzanie a entrepris un programme de soutien ciblé à l'achat d'intrants depuis 2003/04, auquel a participé la Banque mondiale en 2009 dans le cadre d'une opération d'urgence en vertu du Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale. Le soutien aux intrants a contribué à accroître la production alimentaire et la productivité dans les zones ciblées, en améliorant l'accès des agriculteurs aux intrants agricoles essentiels. La chaîne d'approvisionnement des intrants a été renforcée grâce à la formation de 3 800 agro-commerçants.

Pour améliorer les services de vulgarisation, la Tanzanie a augmenté le nombre d'agents de vulgarisation au niveau des circonscriptions et des villages. Il étaient



3 379 en 2006 et sont passés à 7 974 en 2012, ce qui a permis de réduire le déficit de personnel de vulgarisation agricole de 54 pour cent.

Politiques commerciales

Malgré les avantages apparents d'une libéralisation accrue des échanges comme mécanisme pour réduire la variabilité de l'offre et la volatilité des prix alimentaires, la politique commerciale la plus appropriée pour faire face à la volatilité climatique pourrait consister à renforcer l'isolation vis-à-vis des prix agricoles internationaux. L'autosuffisance alimentaire nationale est l'un des arguments utilisés par la Tanzanie pour mettre en place des restrictions commerciales plus importantes. Ces restrictions ont servi à maintenir les objectifs en matière d'offre alimentaire. De même, la crise des prix alimentaires de 2007-2008 a vu plusieurs pays imposer des restrictions aux exportations pour accroître l'offre alimentaire sur le marché national.

En dépit de leur efficacité limitée, les restrictions aux exportations sont souvent mises en place avec l'objectif complémentaire de réduire la volatilité des prix intérieurs, un objectif politique important dans de nombreux pays.

La Tanzanie fait partie des pays qui avaient imposé des interdictions d'exportation, notamment sur le maïs et le riz. L'objectif était de garantir la sécurité alimentaire dans le pays, mais dès la campagne agricole 2011/2012 les interdictions d'exportation ont été levées en vertu de l'accord avec les pays de la CAE et de la SADC. La levée de l'interdiction d'exportation permettra aux agriculteurs d'augmenter leur production.

Épuisement des stocks excédentaires

Le gouvernement a déployé des efforts pour promouvoir des réserves alimentaires nationales par le biais de l'Agence nationale des réserves alimentaires (NFRA) et le Conseil des céréales et autres produits, afin de stocker des denrées alimentaires qui pourront être distribuées aux personnes dans le besoin et ainsi réduire la volatilité des prix qui affectent particulièrement les populations les plus vulnérables. Ceci peut être réalisé à travers l'élaboration d'un réseau d'organismes chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire. La Tanzanie prévoit de construire de nouvelles structures de stockage de façon à permettre à la NFRA de constituer des réserves d'au moins 400 000 tonnes.



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

ALLOCUTION DE :

S.E. M. David J. Lane

Ambassadeur des États-Unis auprès de la FAO

Je tiens tout d'abord à remercier le Directeur général de la FAO, M. Graziano da Silva. Nous apprécions votre expérience et votre travail à la tête de la FAO, et nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration.

Je tiens également à remercier la France, en particulier son Ministre de l'agriculture, M. Le Foll. En effet, en 2011, la France a présidé le G-20 qui a lancé le système AMIS (Système d'information sur les marchés agricoles) dont elle a efficacement assuré la présidence pendant un an et le FRR (Forum de réaction rapide). Nous sommes honorés de prendre le relais de la France et d'assurer la présidence d'AMIS. La France a réalisé un excellent travail durant cette première année, et nous veillerons à poursuivre les efforts déployés pour garantir un partage efficace des informations sur les marchés agricoles et renforcer la collaboration internationale en vue de répondre efficacement aux hausses des prix des denrées alimentaires.

Comme vous le savez, lors de la dernière réunion du système AMIS, il y a deux semaines, des experts ont passé en revue les données les plus récentes concernant le marché des matières premières agricoles. Ils ont conclu que les marchés des produits agricoles fonctionnaient correctement, malgré la hausse des prix de certains produits. Les prix des céréales et des graines oléagineuses sont beaucoup moins instables qu'en 2007/2008 et que, plus récemment, en 2010.

Au cours des 6 dernières semaines, les prix du maïs, du blé et du soja ont fléchi, du fait de l'amélioration des conditions météorologiques en Amérique du Nord et des prévisions de bonnes récoltes dans l'hémisphère sud, qui ont contribué à atténuer les inquiétudes qui pesaient sur la situation de l'offre.



Plus important encore peut-être, les gouvernements du monde entier, y compris ceux de grands pays exportateurs agricoles du G20, ont fait preuve de prudence et de responsabilité dans la prise de décision.

Les pays ont évité les achats de panique et les interdictions d'exportation qui avaient exacerbé la volatilité des prix en 2007/2008 et 2010/2011. À ce jour, le leadership du G20 à l'égard de cette question a fait une réelle différence en modifiant les normes mondiales sur les interdictions d'exportation de produits agricoles et en évitant ainsi une aggravation de la hausse actuelle des prix des denrées alimentaires.

En tant que Président actuel du système, nous pensons que la réunion d'AMIS a été un franc succès. Nous sommes impatients de collaborer avec vous tous, au cours de cette année, sur les futures activités du système AMIS. Lors de cette année durant laquelle nous assurerons la présidence de cet organe essentiel de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire, nous tâcherons de renforcer les capacités des membres du G20 en vue d'améliorer les données nationales et l'analyse des marchés et nous veillerons à poursuivre un processus fondé sur de nombreuses consultations et des preuves tangibles.

Je voudrais juste ajouter un mot à propos des réserves alimentaires, qui ont été évoquées par un certain nombre d'orateurs aujourd'hui. Les États-Unis d'Amérique s'opposent généralement à la création de systèmes de réserves alimentaires à l'échelle régionale ou mondiale, pour gérer l'instabilité des prix. Il est vrai que les réserves nationales dans les zones souffrant d'insécurité alimentaire ont donné de bons résultats, cependant le maintien de réserves régionales entraîne des coûts budgétaires, logistiques et de gouvernance considérables. Ces fonds limités et précieux pourraient servir à la mise en œuvre de solutions durables, comme un soutien ciblé aux producteurs, des filets de sécurité pour les consommateurs pauvres, et une augmentation des investissements dans les infrastructures de transport et de distribution.

Les réserves à grande échelle peuvent aussi encourager la thésaurisation et la corruption du système alimentaire, et risquent ainsi d'être source d'incertitude sur les marchés, du fait de l'imprévisibilité et de l'opacité du calendrier et du volume des stocks mis sur le marché.

La sécurité alimentaire est une priorité du Gouvernement Obama.



Nous sommes aujourd'hui engagés à renforcer la collaboration et le partage efficace de l'information pour répondre à la crise des prix des denrées alimentaires, mais aussi à élaborer des solutions à long terme qui permettront d'accroître la productivité agricole, de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim, et d'aider les populations vulnérables à mieux résister à la volatilité des prix à court terme. Le meilleur moyen d'atteindre la sécurité alimentaire est de poursuivre et d'accroître nos investissements dans le développement agricole.

Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration sur cette question essentielle avec tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui.



FÉDÉRATION DE RUSSIE

ALLOCATION DE :

S.E. M. Ilya Shestakov
Vice-ministre de l'agriculture

Il ne fait désormais aucun doute que l'envolée des prix alimentaires mondiaux n'est un phénomène ni à court terme ni temporaire. Il ne fait également aucun doute que la spéculation financière n'explique par seule la volatilité des prix, et que l'une des principales raisons de cette instabilité repose sur l'absence d'un système clair de prévision et de prévisibilité pour les agriculteurs. D'une part, ce sont eux qui sont les plus touchés par les fluctuations des prix de leurs produits, et d'autre part, ils représentent l'une des causes profondes de ces fluctuations, lorsque, sans transparence ou prévisibilité, ils décident de réduire ou d'augmenter la production de produits qui sont à un prix avantageux. Relever ces défis est une tâche complexe, qui nécessite une étroite coopération internationale. Celle-ci doit être renforcée dans le cadre d'une stratégie concertée, visant avant tout à assurer le développement durable de l'agriculture et l'élaboration d'un système informatisé de transfert des données statistiques, mais aussi à créer des conditions propices pour atténuer les effets négatifs de l'extrême instabilité des prix sur les marchés des produits, en vue d'assurer la sécurité alimentaire mondiale. Nous pensons que le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) a eu un effet stabilisateur sur les marchés mondiaux des produits alimentaires dans un contexte de fluctuation des prix. Mais ce travail doit être poursuivi et approfondi.

Compte tenu de l'envolée et de la volatilité des prix des denrées alimentaires ces dernières années, ainsi que de l'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées et souffrant de la faim dans le monde, la plupart des grandes organisations internationales incluent de plus en plus souvent les questions liées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans leurs programmes. Ces questions sont prioritaires dans divers forums internationaux, aussi bien à l'échelle régionale qu'au sein du système des Nations Unies.



Cette année, la Fédération de Russie assure la présidence du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et en 2013-2015, elle endossera le rôle de chef de file de plusieurs grandes instances internationales : le G20 en 2013, le G8 en 2014 et le partenariat des BRICS en 2015. La Russie, lorsqu'elle assumera la présidence de ces forums, veillera à contribuer au développement durable du secteur agricole mondial dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement et à l'initiative « Faim Zéro » lancée par le Secrétaire général des Nations Unies.

La Russie a un potentiel agricole considérable, qui lui permet théoriquement d'alimenter le marché intérieur avec des denrées alimentaires de bonne qualité et à un prix abordable, mais aussi de garantir un approvisionnement stable en céréales, en graines oléagineuses et leurs produits dérivés sur le marché mondial, et à moyen terme en viande de volaille et de porc. Sa position géopolitique unique, son puissant potentiel agricole et la continuité des quatre dernières présidences représentent une opportunité pour consolider les efforts de la communauté mondiale et mettre en œuvre une stratégie intégrée pour parvenir à une sécurité alimentaire durable.

Cette question est ainsi devenue essentielle sous la présidence russe de l'APEC en 2012, au cours de laquelle les ministres de l'agriculture des pays participants ont adopté la Déclaration de Kazan sur la sécurité alimentaire. Elle part du principe que les conditions déterminantes pour assurer la sécurité alimentaire sont l'augmentation constante de la production agricole et de la productivité, en particulier grâce à l'accroissement des investissements et à l'exploitation des technologies innovantes, la promotion de la libéralisation des échanges et le développement des marchés des produits alimentaires.

Comme nous l'avons déjà dit, en 2013, la Russie assurera la présidence du G20. La sécurité alimentaire est envisagée par le G20 d'abord au regard de la situation mondiale actuelle, et sur la base des déclarations et accords adoptés précédemment. Cette question a été inscrite sur la liste des priorités lors de la présidence française du G20. La Russie, en coopération avec les autres pays du G20, va naturellement veiller à poursuivre les efforts de manière cohérente. Par ailleurs, l'un des objectifs clés de la présidence russe sera le développement de nouvelles initiatives pour garantir des solutions pratiques au problème de la sécurité alimentaire mondiale.

Nous pensons qu'il est particulièrement important d'éviter la duplication des initiatives du G20. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies pourrait



jouer un rôle de coordination à cet égard, en tant que principale instance mondiale au sein de laquelle la communauté internationale définit les priorités agricoles et prend des décisions sur ce thème.

Dans le cadre des échanges professionnels entre la FAO et la Russie et lors de ma rencontre bilatérale à Istanbul avec M. José Graziano da Silva, la FAO a exprimé sa volonté d'aider la Russie au cours de sa présidence du G20. Nous pensons que c'est un élément essentiel pour assurer la continuité entre les présidences en ce qui concerne l'agriculture.

Au cours de la présidence française du G20, le système AMIS a été mis en place. En un an et demi, AMIS a amélioré la qualité de l'analyse de la situation sur les marchés alimentaires mondiaux et a accru la transparence des marchés agricoles. Le système s'est également avéré être un bon mécanisme pour identifier les menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire. Il est cependant nécessaire d'identifier des définitions plus précises du format, des objectifs et des cibles du forum de réaction rapide.

Par ailleurs, dans le cadre de la Déclaration et du plan d'action de Niigata, en mars de cette année, le Japon a développé et lancé la plateforme Asie-Pacifique d'information sur la sécurité alimentaire (APIP), similaire au système AMIS.

La Russie, en tant qu'intermédiaire, vous propose d'examiner la possibilité de combiner le système AMIS et la plateforme APIP, ou du moins de faciliter leur coopération. Nos experts étudient actuellement la faisabilité et les possibilités techniques d'associer les deux plates-formes.

Au cours de cette session, le Comité de la sécurité alimentaire examinera le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire. Selon nous, le grand intérêt de cette initiative réside dans le fait qu'il s'agit d'un mécanisme général et d'un document unique qui fournit des conseils pratiques sur les principales recommandations concernant les enjeux stratégiques, politiques et opérationnels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, dont la validité est assurée par la participation, la consultation et la responsabilité partagée dans le cadre du CSA.

Nous considérons que le Cadre stratégique mondial pourrait servir de base au développement futur d'une politique mondiale sur la sécurité alimentaire, qui pourrait être un document stratégique visant à faire face aux problèmes de disponibilités alimentaires dans le monde.

PARTIE 2:

DÉCLARATIONS ÉCRITES REÇUES
DE LA PART DES MINISTRES



TCHAD

DÉCLARATION DE :

S.E. M. Djimé Adoum
Ministre de l'agriculture et de l'Irrigation

Monsieur Le Président,
Monsieur le Directeur Général de la FAO,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations et Institutions internationales et non Gouvernementales;
Mesdames et Messieurs:

Avant tout propos, permettez-moi de m'acquitter d'un agréable devoir celui de vous adresser au nom des plus hautes autorités de la République du Tchad toutes nos félicitations pour la conduite des travaux du CSA depuis votre élection et toute notre gratitude au Directeur Général de la FAO pour les appuis multiformes de notre Institution commune en faveur de mon pays et des populations laborieuses tchadiennes. En effet, je parle également au nom de ces femmes et jeunes du monde rural tchadien qui, malgré les efforts consentis, ne récoltent pas toujours le fruit de leur labeur.

La tenue de la 39e session du Comité de Sécurité Alimentaire Mondiale au sortir d'une année de pluviométrie exceptionnelle avec toutes ces conséquences, notamment les inondations au Tchad et dans d'autres Etats membres du CILSS, montre à suffisance que l'avènement d'une sécurité alimentaire durable en cohérence avec les effets des changements climatiques dans nos pays et dans tous les pays du continent africain, est une nécessité incontournable.

Le thème choisi cette année à savoir: «Sécurité alimentaire et changement climatique» résume toute la problématique au regard des conditions agro climatiques vécues durant cette campagne agricole 2012/2013 suite aux abondantes pluies et ce, contrairement à la campagne 2011/2012 caractérisée par un déficit hydrique.

Dans les deux cas de figure, les populations vulnérables ont toujours été victime des conséquences néfastes des changements climatiques pour lesquelles la



communauté internationale s'était toujours mobilisée pour apporter des solutions idoines en vue de sécuriser les populations et les productions en préservant l'environnement.

C'est dans cette optique que les Chefs d'Etat et de Gouvernements Africains ont pris la décision d'adopter le Programme Détailé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) comme cadre pour l'accélération du développement agricole et de la sécurité alimentaire sur le continent.

Cette approche est plus ressentie au niveau des Pays membres du CILSS où la région sahélienne est encore celle qui a le plus besoin d'un développement durable de l'Agriculture compte tenu de la fragilité de l'écosystème et de la très forte contribution du secteur agricole dans les économies nationales des Etats.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Mon pays le Tchad, faut-il le rappeler, est en mesure de réduire significativement la faim, car il dispose d'atouts importants. Les superficies de terres cultivables sont estimées à 39 millions d'hectares dont 2,2 millions seulement sont cultivées annuellement, et seulement 28 000 hectares de terres sont irriguées sur un potentiel de 5,6 millions. A cela, s'ajoutent les effectifs importants de cheptel: 6, 284 millions de têtes de bovins ; 2, 563 millions d'ovins ; 5,584 millions de caprins; 1,185 millions de camelins. Le potentiel de production de la pêche est de 80,000 tonnes par an. Les réserves en eau sont importantes.

Pour prendre les choses en mains, le Tchad, avec l'appui de la FAO a élaboré en 2005 le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) avec pour objectif principal de concourir à la réalisation de l'Objectif N° 1 du millénaire pour le développement visant à éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Il vise à relancer la production vivrière, mais à participer aussi aux différentes dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir: (i) la disponibilité de produits vivriers en qualité et quantité suffisantes, (ii) l'accès pour tous, y compris aux groupes les plus vulnérables et à faibles revenus, (iii) l'utilisation et la qualité sanitaire des produits alimentaires, en vue de favoriser une alimentation équilibrée et saine pour tous, (iv) la stabilité des approvisionnements, qui implique une dimension politique et des mécanismes de prévention/gestion des crises et catastrophes naturelles.



Les interventions retenues à cet égard, sont:

- L'amélioration de l'intensification et la diversification de la production végétale, animale, halieutique et aquacole des petits producteurs;
- La facilitation de l'accès aux produits alimentaires des petits producteurs;
- L'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et allaitantes;
- La prévention et la gestion des crises alimentaires;
- La promotion des interventions transversales portant sur la promotion de la microfinance, de la réglementation foncière, du genre et des pistes rurales.

Cependant, force est de reconnaître que malgré les multiples efforts consentis une frange importante des populations souffre encore d'insécurité alimentaire et de malnutrition à cause de la persistance des contraintes d'ordre environnemental, socio-économique et institutionnel.

L'objectif vise en bref est de donner les moyens aux acteurs du monde rural de produire, de valoriser et de commercialiser les productions en vue d'en tirer des bénéfices pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté. C'est pourquoi, nous restons convaincus que l'accès au crédit pour les petits exploitants peut les aider dans leurs efforts pour accroître leur résilience.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Cette situation nous interpelle tous et appelle à une synergie d'actions pour assurer à l'ensemble des populations une sécurité alimentaire durable, une vie décente et partant lutter efficacement contre les effets des changements climatiques.

Conscientes des défis à relever, les plus hautes autorités de la République ont engagé le processus de la mécanisation de notre agriculture. Elles ont également mis à la disposition des producteurs divers intrants pour prendre en compte l'ensemble des besoins des acteurs du monde rural: agriculteurs, pasteurs et agropasteurs dans l'exploitation rationnelle de leur espace commun. Pour notre part, nous voudrions signaler la création prochaine d'une direction générale et de l'économie rurale et de la sociologie pour mieux prendre en compte les problèmes des petits exploitants et leur proposer des solutions pertinentes. D'ores et déjà, le Gouvernement a mis sur pied un mécanisme de crédit pour faciliter l'accès aux petits producteurs. A cet effet, chacune des 23 régions aura 2 milliards de CFCA, soit 4 millions de dollars EU.



La mise en œuvre de façon cohérente de toutes les activités en parfaite harmonie avec tous les acteurs permettra d'atteindre les objectifs prévus et partant assurer la sécurité alimentaire et faire face aux changements climatiques.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Pour donner corps aux initiatives prises par mon pays, nous profitons de cette tribune pour vous informer et vous convier à la table ronde sur le Programme National de la Sécurité Alimentaire (PNSA) qui sera organisée très prochainement et dont le concours de la communauté internationale est plus qu'attendu et ce, fort de la conviction que cela va incontestablement dans le sens de notre vision commune. Ceci sera, j'en suis sur, un appui considérable aux efforts de nos populations œuvrant sans relâche pour accroître leur résilience face aux effets des changements climatiques. Le monde a expérimenté beaucoup d'initiatives comme le programme «Faim zéro» lancé avec succès par le Brésil, dont l'un des artisans est le Directeur Général de notre organisation la FAO. C'est le lieu de lui rendre un hommage mérité. Apprenons à vivre avec la sécheresse en nous adaptant aux changements climatiques en combattant de manière efficace la faim et en réduisant la pauvreté.

Pour nous, il ne s'agit d'inventer la roue, mais d'adopter des processus porteurs d'espoirs et de les adapter à nos réalités pour atteindre l'objectif visé, celui de mettre un terme définitif à la faim dans nos états. C'est sur cette note d'espérance que je voudrais finir ma déclaration en vous remerciant de votre aimable attention.



HONGRIE

DÉCLARATION DE :

S.E. M. Géza Poprády
Secrétaire d'État, Ministre du développement rural

M. le Président,

C'est un grand honneur pour moi de participer à cette réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires. Je tiens à féliciter le Ministre français d'avoir pris cette initiative et le Directeur général et ses collaborateurs pour l'excellente organisation de cet événement.

Le thème retenu pour la discussion est pertinent et le moment particulièrement bien choisi. D'une part, l'instabilité des prix des denrées alimentaires pose de graves problèmes à de nombreuses personnes. D'autre part, il nous convient de saisir cette opportunité de réfléchir aux mesures possibles pour éviter cette situation ou en atténuer les conséquences.

La première mesure à prendre consiste sans aucun doute à renforcer la transparence sur les marchés agricoles. À cet égard, je pense que la mise en place d'AMIS (Système d'information sur les marchés agricoles) dans le cadre du Plan d'action du G8 est une mesure appropriée et je salue tous les efforts faits par la présidence française et l'actuelle présidence américaine pour assurer son fonctionnement.

Une meilleure coordination entre tous les intervenants est également un élément clé. Les organisations internationales, les banques, les bailleurs de fonds et le secteur privé pourraient travailler beaucoup plus efficacement et éviter les activités redondantes s'ils coopéraient les uns avec les autres et avec les pays partenaires. La société civile, les ONG nationales et internationales ont également un rôle important à jouer.

L'augmentation de la demande alimentaire du fait de la croissance démographie représente un véritable défi. Il y a beaucoup à faire, comme certains l'ont déjà



mentionné à plusieurs reprises ces jours-ci, notamment en terme de réduction des pertes post-récoltes et du gaspillage alimentaire.

Les nouvelles technologies et une meilleure coordination des recherches agricole sont des éléments essentiels en vue d'augmenter la production alimentaire. Les innovations et les résultats de la recherche agricole ne sont utiles que s'ils sont appliqués correctement. Toutefois, la priorité devrait être donnée aux résultats scientifiques qui se sont révélés être sûrs, sans risques ni pour la santé humaine ni pour l'environnement et la biodiversité.

Accroître la production alimentaire et les exigences de durabilité sont des enjeux tout aussi importants. Il n'est pas toujours facile de se souvenir et de respecter les trois dimensions de la durabilité : les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, récemment adoptées, fournissent des orientations sur cette question. Nous sommes très heureux que la FAO ait pris l'initiative d'élaborer des Directives volontaires et qu'elle œuvre également à leur application.

L'extrême instabilité des prix des denrées alimentaires affecte principalement les populations les plus pauvres. Il est dès lors nécessaire de mettre en place des filets de sécurité pour les protéger. La production et la commercialisation alimentaire au niveau local constituent l'un des filets de sécurité les moins chers et les plus efficaces. Tant les producteurs que les consommateurs peuvent tirer profit d'une chaîne alimentaire raccourcie. Nous partageons l'opinion selon laquelle « Investir dans l'agriculture à petite échelle est l'une des meilleures façons de constituer un filet de sécurité durable en mesure de protéger les sociétés en période de crise économique.

Je vous remercie, M. le Président.



SRI LANKA

DÉCLARATION DE :

S.E. M. Mahinda Yapa Abeywardena
Ministre de l'agriculture

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier le Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, d'avoir pris l'initiative d'organiser cet échange de vues à haut-niveau sur la hausse et l'instabilité des prix des denrées alimentaires.

Au cours de la période 2007-2008, le Sri Lanka a dépensé environ un milliard de dollars par an pour importer des produits alimentaires de première nécessité. C'était un mal pour un bien, car suite à la crise alimentaire mondiale de 2008, le Sri Lanka a mis en œuvre une campagne nationale appelée « Programme 2007-2010 : Cultivons et construisons le pays » visant à augmenter la production des cultures vivrières et à en assurer la disponibilité tout au long de l'année dans le but de stabiliser les prix sur le marché intérieur et de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays.

Cette campagne nationale a été complétée par un autre programme appelé « *Divi Neguma* » (Améliorer nos vies) visant à augmenter la production de légumes et d'autres cultures vivrières.

Grâce aux résultats positifs de ces deux programmes, le Sri Lanka a pris conscience qu'il est possible de faire face aux effets négatifs de l'envolée des prix mondiaux des denrées alimentaires principalement en stimulant la production alimentaire en vue d'assurer l'autosuffisance nationale pour toutes les cultures vivrières, objectif que le Sri Lanka poursuivra au cours des prochaines années.

Le Sri Lanka a également mis en place une série de mesures visant à compenser les retombées de l'instabilité des prix mondiaux des denrées alimentaires, y compris :

- Augmentation des prix plafonds d'achat et fixation de prix de rachat minimum pour certaines cultures vivrières.
- Plafonnement des prix du riz usiné sur le marché local.



- Élargissement du rôle de l'Office de commercialisation du riz paddy pour couvrir l'achat de riz et d'autres cultures.
- Réduction/élimination et imposition de droits de douane sur les importations de produits alimentaires de base, pour les aligner sur les taux consolidés de l'OMC en faveur des producteurs/consommateurs.
- Mise en place de concessions douanières pour l'achat de machines agricoles et d'intrants.
- Introduction de subventions pour la diversification agricole.
- Élargissement des subventions à l'achat d'engrais destinées aux producteurs de riz et d'autres cultures de plein champ.
- Croissance des investissements publics et privés dans l'ensemble du pays, en particulier dans les régions qui accusent un retard grâce à des programmes d'incitation.

Le Sri Lanka a donné la priorité aux questions de sécurité alimentaire au plus haut niveau en constituant un Sous-comité sur la sécurité alimentaire et le coût de la vie - une Unité de Coordination Interministérielle - présidé par le Chef de l'Etat afin de surveiller la situation alimentaire et la volatilité des prix alimentaires et d'élaborer les directives politiques nécessaires.

Ces initiatives se sont soldées par de nombreux succès, notamment :

- Le Sri Lanka a atteint l'autosuffisance en matière de production de riz et s'approche du niveau d'autosuffisance en matière de production de maïs.
- Le Sri Lanka a réussi à inverser les habitudes alimentaires, en augmentant de 28 pour cent la consommation de produits alimentaires à base de riz produits localement plutôt qu'à base de blé, ce qui a permis de diminuer la malnutrition dans des régions défavorisées.
- Non seulement, les consommateurs ont vu leurs dépenses pour les produits alimentaires de base diminuer (le prix à payer pour le blé est de 90 Rs le kg alors que celui de la farine de riz est de 60 Rs le kg), mais l'État a également réduit la facture des importations de produits alimentaires.

Néanmoins, les pays en développement comme le Sri Lanka ne peuvent pas seuls affronter et résoudre la question de l'instabilité des prix alimentaires au niveau mondial. La communauté internationale a un rôle essentiel à jouer à cet égard. C'est d'autant plus vrai que les experts estiment que les marchés mondiaux des produits alimentaires devraient rester caractérisés par une extrême instabilité des prix dans un avenir prévisible.



Le Sri Lanka est disposé à tirer profit des connaissances et des enseignements tirés par d'autres pays quant à leur manière d'affronter cette question, afin que nous puissions continuer à améliorer l'efficacité des mesures visant à lutter contre l'instabilité des prix alimentaires et à réduire ses effets sur les populations les plus vulnérables.

Il est essentiel de débattre des mesures à prendre au niveau international et d'identifier des politiques adaptées et pertinentes pour les pays en développement comme le mien. Pour n'en nommer que quelques-unes : l'amélioration de la transparence et de l'accès aux informations sur les marchés agricoles, la coordination des politiques à l'échelle internationale, les outils de gestion des risques, le rôle des réserves alimentaires d'urgence, le renforcement des capacités de résistance, et les investissements responsables dans l'agriculture.

Je vous remercie.

PARTIE 3:

AUTRES CONTRIBUTIONS REÇUES



COLOMBIE

CONTRIBUTION DE :

S.E. M. Juan Manuel Prieto Montoya

Représentant permanent de la Colombie auprès de la FAO

Le Représentant permanent de la Colombie auprès des institutions spécialisées des Nations Unies dont le siège est à Rome adresse ses cordiales salutations au Bureau du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à Son Excellence le Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva pour l'organisation de cette réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires et sur l'agriculture, qui s'est tenue le mardi 16 octobre 2012, dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation. Cette session représente un espace de réflexion nécessaire sur une question clé qui doit sans aucun doute figurer à l'ordre du jour international, en vue de garantir la sécurité alimentaire mondiale.

À cet égard, nous sommes entièrement d'accord avec les mots de conclusion du Directeur général, qui a exprimé son regret qu'il ait été impossible de donner la parole à un grand nombre de délégations invitées par les pays membres, y compris la Colombie, et de représentants des organisations de la société civile et du secteur privé.

Nous saluons cette initiative du bureau du Directeur général et nous espérons qu'il sera possible de créer un nouvel espace de dialogue, plus large, au sein duquel, comme Votre Excellence l'a annoncé, les idées des parties intéressées pourront contribuer à enrichir le débat et à compléter les études présentées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en vue d'identifier des solutions.

Le Représentant permanent de la Colombie auprès des institutions spécialisées des Nations Unies dont le siège est à Rome, a l'honneur d'annoncer, à propos de la lutte contre la spéculation sur les prix des denrées alimentaires et la volatilité croissante de ces prix, que notre pays soutient les initiatives visant à améliorer la transparence et le fonctionnement et à assurer un suivi efficace des marchés des produits agricoles, en particulier des marchés à terme.



La politique colombienne de régulation vise à corriger les failles du marché et à créer les conditions d'une libre concurrence, en veillant à ce que les prix du marché soient fixés en vertu du libre-échange.

Mon pays est soucieux d'aider à trouver un consensus mondial en mesure d'élaborer des solutions pour atténuer les effets indéniables que la spéculation sur les marchés à terme agricoles provoque sur la stabilité des prix des denrées alimentaires, la stabilité socio-économique et le développement durable.

Comme Son Excellence M. Juan Camilo Restrepo, Ministre de l'agriculture et du développement rural, l'a déclaré dans divers forums, la Colombie n'est pas favorable aux propositions visant à contrôler les prix des produits alimentaires. Elle considère en effet qu'il est plus pertinent de mettre en place des mécanismes de réglementation pour minimiser les effets de la spéculation financière sur la volatilité des prix des denrées alimentaires, et de créer un système mondial de suivi de ce phénomène, mais également du comportement des différents acteurs du marché des produits agricoles.

La Colombie réalise actuellement une analyse interinstitutionnelle sur la base des considérations mentionnées ci-dessus et d'études réalisées à ce sujet par des experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Nous reconnaissons que la hausse des prix des denrées alimentaires est également influencée par les tendances de l'offre et de la demande, et qu'il existe d'autres facteurs qui ont un impact sur la volatilité des prix, tels que la dépréciation du dollar, la hausse des prix du pétrole, qui à son tour affecte le prix de tous les produits, l'absence de réserves alimentaires, la pression inflationniste et le changement climatique.

Dans le cas de la Colombie, la hausse des prix profite aux exportateurs de sucre, de bananes et de café, mais représente un inconvénient majeur pour les importateurs de céréales, comme le blé et le maïs. Pour faire face à ces situations contradictoires, il est nécessaire d'élaborer des solutions complexes, qui exigent des efforts concertés et désintéressés, ainsi que beaucoup de créativité de la part des pays.

Votre Excellence M. Graziano da Silva, les problèmes ont été clairement identifiés et ne nécessitent pas d'étude plus approfondie. Comme l'a souligné à juste titre Son Excellence M. Maxime Verhagen, Vice-Premier Ministre des Pays-Bas, c'est dans la phase de mise en œuvre que nous avons échoué. Nous devons tout mettre en œuvre pour fournir aux familles de petits exploitants un accès équitable



non seulement à la terre, mais aussi aux intrants et aux technologies, en évitant les abus causés par la spéculation. Nous devons mettre en place des dispositifs de financement à l'échelle locale et en faciliter l'accès aux utilisateurs finaux.

C'est en garantissant l'abondance de l'offre et la transparence des marchés, que nous parviendrons à relever ces défis et à atteindre nos objectifs.

Le Représentant permanent de la Colombie auprès des institutions spécialisées des Nations Unies ayant leur siège à Rome voudrait saisir cette occasion pour assurer le Bureau du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de sa très haute considération.



RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

CONTRIBUTION DE :

S.E. M. Mario Arvelo Caamaño

Représentant permanent de la République dominicaine auprès de la FAO

Comme le savent les honorables ministres et distingués délégués, mon pays ne ménage aucun effort pour placer l'instabilité des prix des denrées alimentaires au centre du débat international sur la sécurité alimentaire, dans la mesure où il s'agit d'un nouveau défi alarmant, qui nécessite la collaboration de tous les États et de tous les acteurs de la chaîne alimentaire.

En décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proposée par la République Dominicaine, et cette année, le 11 avril, un premier débat de haut niveau sur les causes et les conséquences de la volatilité des prix a eu lieu à New York. La communauté internationale a invité les agences des Nations Unies, notamment la FAO, à examiner la question de manière constructive et à poursuivre les recherches et les études en vue de proposer et d'adopter des solutions concrètes.

La délégation de la République dominicaine souhaite saisir cette opportunité pour remercier encore une fois le Directeur général d'avoir accueilli ici-même le 6 juillet dernier, il y a à peine une centaine de jours, un débat de haut niveau sur la volatilité des prix alimentaires et le rôle de la spéculation, à l'occasion duquel le Président de la République dominicaine, M. Leonel Fernández Reyna, s'est exprimé.

Il y a trois mois, le groupe d'experts a examiné l'envolée des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux et leur instabilité croissante. Le débat de haut niveau était axé moins sur le fonctionnement de base du marché que sur l'examen du rôle de la spéculation. La Mission permanente de la République dominicaine a rassemblé les interventions faites à l'occasion de ce débat dans un ouvrage disponible en ligne.



Pour toutes ces raisons, nous sommes heureux que la réunion ministérielle d'aujourd'hui poursuive les efforts déployés en vue de résoudre cette question, car c'est un élément essentiel dans la lutte pour la réduction et l'éradication de la faim et de la malnutrition.

La première conclusion du débat de haut niveau qui s'est tenu le 6 juillet portait sur la nécessité de renforcer et de perfectionner le Système d'information sur les marchés agricoles. Le panel a convenu de l'importance de promouvoir une plus grande transparence des flux d'informations et d'élargir au maximum la diffusion de toutes les données pertinentes.

En outre, la communauté internationale doit introduire des réformes dans le système financier mondial. Certains acteurs ayant une grande influence politique, y compris les États-Unis et l'Union européenne, prennent actuellement des mesures concrètes pour mener à bien les réformes systémiques et structurelles indispensables pour assurer un fonctionnement stable et correct des marchés internationaux.

Ces réformes et d'autres initiatives législatives et administratives actuellement en cours démontrent que la spéculation existe et qu'elle a des répercussions réelles et négatives sur la vie des gens. Nous sommes confrontés à un phénomène en partie artificiel et inextricablement lié à la spéculation financière.

La volatilité des prix des denrées alimentaires, entraînée et exacerbée par la spéculation, a des conséquences disproportionnées sur les femmes et les enfants dans les pays en développement en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et au Proche-Orient.

Nous le disons encore une fois : l'heure des réformes a sonné. La faim ne peut pas attendre.

CONTRIBUTION DE :

M. Carl Benny Raymond

Représentant permanent adjoint d'Haïti auprès de la FAO

Contexte

La pauvreté en Haïti demeure préoccupante, ce malgré les mesures prises. On estime que, entre 2005 et 2010, trois quart des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté de \$2 U.S. par personne par jour et plus de la moitié vivent dans des zones rurales (58 pour cent contre 20 pour cent dans la région métropolitaine). La pauvreté extrême et généralisée se traduit par une faible capacité de résistance de la population aux chocs exogènes.

Constats

- Une détérioration de la situation de sécurité alimentaire en raison de la sécheresse et de la baisse du pouvoir d'achat
- Une aggravation de la situation due au passage de la tempête tropicale Isaac
- La hausse des prix. Après un mois de relative stabilité, les prix des produits alimentaires de base ont affiché une tendance haussière durant les mois d'août et de septembre
- Détérioration de l'accès aux aliments de base
- Les réponses gouvernementales. Le Gouvernement haïtien emprunte une voie lui permettant d'adresser non seulement les problèmes conjoncturels mais aussi et surtout les problèmes structurels. Dans cette perspective, dans un premier temps, une commission nationale de stabilisation des prix a été montée en vue d'adresser les problèmes de hausse des prix des produits alimentaires, nés de la conjoncture actuelle. Dans un second temps, un plan, de relance agricole 2012/2015 a été élaboré en vue de revigoriser les filières agricoles porteuses pour augmenter la production vivrière national, accroître le revenu des agriculteurs et des travailleurs agricoles.



La Commission Nationale de Stabilisation des Prix (CNSP)

Chargée de réfléchir à la meilleure façon d'adresser le problème de l'accès aux aliment de base pour les plus pauvres, la commission nationale de stabilisation des prix a pour objectif de formuler et de soumettre des propositions de réponse appropriées aux responsables face à la hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité. Les recommandations de la dite commission portent sur six grandes mesures pour tenter de stabiliser les prix alimentaires a court, moyen et long termes.

1. Le montage financier pour l'approvisionnement du pays sur une année en cinq denrées de base identifiées : riz, haricots, maïs, huile comestible, farine.
2. Constitution d'un stock stratégique de produits alimentaires de base
3. L'obligation à la charge des importateurs de s'approvisionner chez les producteurs locaux, a hauteur de 10 à 15 pour cent de leur stock.
4. Renforcement du contrôle transfrontalier pour éviter la contrebande des produits dont le prix est stabilisé
5. Mise en place des structures locales d'achat des produits agricoles.

Le plan de relance du secteur agricole 2012/2015

Pour les cinq prochaines années, les objectifs visés dans le cadre de ce plan sont, entre autres, de :

- Augmenter de 50 pour cent le revenu per capita dans le milieu rural ;
- Favoriser la création de 200 000 emplois durables dans le secteur agricole. A cet égard, l'entreprenariat sera fortement encouragé parmi les jeunes ;
- Réduire de 25 pour cent la dépendance alimentaire pour atteindre un taux d'autosuffisance de l'ordre de 60 pour cent ;
- Doubler les exportations de produits agricoles ;
- Augmenter de 5 pour cent la couverture végétale.

Budget prévisionnel

Le budget pour la réalisation des différentes opérations prévues dans le cadre de ce plan de relance du secteur agricole, s'élève pour l'exercice 2012-2013 a 11 707 80 000 de gourdes. Cette enveloppe est en principe pour démarrer la relance du secteur. Une évaluation des résultats du programme est prévue à la fin de la première année pour préciser dans quelles proportions l'effort devra être soutenu pendant les deux années qui suivent.



Renforcement institutionnel et suivi

- Une mission ESA à la fin de l'année pour accompagner le Ministère de l'Agriculture dans la réalisation du bilan alimentaire 2012/2013 et les besoins alimentaires pour l'année 2013.
- Un renforcement des Observatoires de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la production de l'information sur la sécurité alimentaire.
- Réalisation en 2012 d'une enquête agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Formation des cadres locaux, développement des unités de collecte et respect de l'IPC.
- Appui technique et financier pour la réalisation du plan de Relance Agricole.

L'intégralité du document peut être consultée sur le site web du CNSA :

<http://www.cnsahaiti.org>



IRAQ

CONTRIBUTION DE :

M. Mahdi Mohsen al-Allaq

Sous-secrétaire du ministère de la planification

M. le Président,

Je voudrais tout d'abord, au nom du gouvernement de l'Iraq, remercier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture d'avoir organisé cette conférence et d'avoir soulevé certaines questions liées à la sécurité alimentaire. Je tiens également à remercier Son Excellence le Ministre français de l'agriculture de promouvoir le débat sur la volatilité des prix alimentaires.

Il ne me semble pas utile de réitérer l'importance d'étudier cette question, mais je voudrais aborder cette question sensible sous un angle différent.

En raison de l'embargo économique imposé en 1990, l'Iraq a adopté un vaste système de cartes de rationnement, garantissant à chaque individu une ration mensuelle de produits alimentaires et non alimentaires.

Après 2002, lorsque l'embargo a été levé et que les revenus se sont améliorés, nous avons commencé à envisager la possibilité de réformer le système de cartes de rationnement en mettant en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté (dont les détails seront présentés vendredi 19 octobre 2012, lors de la session de l'après-midi). Par ailleurs, le gouvernement a lancé une initiative agricole pour améliorer la situation des populations vivant dans les zones rurales, où le niveau de pauvreté atteint 22 pour cent, alors qu'il est de 16 pour cent dans les zones urbaines.

L'orientation que nous suivons aujourd'hui consiste à passer progressivement d'un système de rationnement global à un système qui cible les populations pauvres en vue d'améliorer leurs conditions de vie, de façon à garantir la transition vers un système de protection sociale efficace pour les pauvres.



Je voudrais à présent parler d'un enjeu lié au thème de cette réunion, à savoir, l'impact de la transition d'un système de rationnement de la nourriture à un système de prestations en espèces pour les pauvres.

Le Comité supérieur en charge de la stratégie de réduction de la pauvreté, sous la présidence du Vice-Premier Ministre et le Comité de réforme de la carte de rationnement sous la présidence du Secrétaire du Conseil des ministres supervisent l'étude de scénarios possibles afin de s'assurer que la transition entre les deux systèmes, cartes de rationnement et prestations en espèces, s'accompagne de politiques permettant de garantir que les prix n'augmentent pas. Les politiques comporteront également des dispositions permettant au gouvernement d'intervenir sur les prix, notamment pour garantir que la farine reste un produit subventionné et disponible, et en adoptant un système de coupons pour aider tout particulièrement les plus pauvres.

En raison de la sensibilité de cette question, et du fait des interventions politiques possibles, la Commission chargée de la réforme procède avec beaucoup de prudence. C'est la raison pour laquelle nous avons présenté deux recommandations importantes qui ont été approuvées par le gouvernement :

1. La suppression des produits non alimentaires du système de cartes de rationnement (quatre articles non alimentaires avaient déjà été supprimés, et seuls cinq produits alimentaires sont restés sur la liste des produits).
2. La mise en place d'un plan de distribution ciblée, avec le retrait des fonctionnaires gouvernementaux de haut rang et des hommes d'affaires du système de cartes de rationnement. Ce plan est toutefois confronté à un manque de discipline pour de nombreuses raisons.

Nous attendons avec impatience la convocation d'une conférence nationale afin de mobiliser du soutien autour du projet de réforme du système des cartes de rationnement, notamment des garanties gouvernementales pour faire face à la hausse des prix alimentaires après le processus de transition.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

CONTRIBUTION DE :

Groupe de travail sur la volatilité des prix des denrées alimentaires – Mécanisme de la société civile

Merci, Monsieur le Président, de donner à la société civile une opportunité de faire une courte déclaration. L'an dernier, Ibrahim Coulibaly, représentant des agriculteurs nous a offert un plaidoyer passionné pour la mise en œuvre de mesures urgentes en vue de lutter contre la volatilité des prix alimentaires.

Aujourd'hui, la sécheresse aux États-Unis a déclenché la troisième flambée des prix des denrées alimentaires de ces cinq dernières années. La hausse des prix internationaux du maïs, du soja et du blé est en train de se répercuter sur les marchés intérieurs des pays en développement. Les communautés qui ne se sont pas encore remises du choc des deux premières envolées des prix sont actuellement à la limite de leurs capacités de résistance.

L'an dernier, le CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale) n'a pas pris les mesures qui s'imposaient pour lutter contre la volatilité des prix alimentaires, ignorant les revendications du Mécanisme de la société civile et s'en remettant plutôt au Plan d'action du G20 sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture. Ce plan s'est avéré parfaitement inadéquat pour prévenir la récurrence des envolées des prix, car il a échoué à s'attaquer aux causes profondes de la volatilité et de la hausse des prix.

L'initiative AMIS (Système d'information sur les marchés agricoles), qui s'intéresse à la transparence des marchés, ne présente qu'une fenêtre sur le problème, et il s'est avéré impossible de faire recours au Forum de réaction rapide pour répondre à la flambée des prix alimentaires. Dans le cas de l'envolée actuelle des prix, par exemple, certains gouvernements se sont opposés à la convocation publique du FRR, de peur qu'une telle réunion ne déstabilise les marchés. Si c'est le cas, alors



le FRR ne se réunira jamais en temps de crise, au risque de perdre sa capacité à réagir.

Il est désormais nécessaire d'élaborer un processus inclusif pour s'attaquer aux causes profondes de la volatilité des prix des denrées alimentaires.

Le CSA a fait un effort concerté pour s'attaquer à certains des facteurs, notamment les effets du changement climatique sur l'agriculture et l'augmentation des investissements consacrés aux petits producteurs en vue de créer des systèmes alimentaires résilients. Il est grand temps que le CSA prenne des mesures décisives concernant les autres principaux facteurs qui ont contribué aux récentes hausses des prix, et notamment qu'il établisse un mécanisme visant à atténuer la volatilité des prix, en s'affranchissant du Plan d'action du G20, dont nous déplorons le manque d'ambition. Les dirigeants mondiaux doivent:

- Mettre fin à l'expansion des biocarburants - Les gouvernements doivent abolir les subventions, les tarifs douaniers, les objectifs ciblés et les mandats pour les biocarburants et prendre des mesures pour éliminer les politiques qui provoquent une hausse artificielle de la demande de cultures vivrières et fourragères.
- Étendre l'utilisation des réserves alimentaires – L'expansion des réserves alimentaires régionales d'urgence n'est pas suffisante. Les stocks des principales cultures vivrières sont à des niveaux historiquement bas, et la communauté internationale fait peu en vue d'accroître les stocks publics des principales denrées de base. L'utilisation des réserves alimentaires nationales dans certains pays s'est avérée une solution efficace pour atténuer la volatilité des prix sur les marchés intérieurs. Le CSA doit coordonner les efforts visant à élargir l'utilisation, à bon escient, des réserves alimentaires.
- En outre, le CSA doit tenir le rôle de chef de file dans la définition des règles commerciales, afin de veiller à ce qu'elles soient articulées de manière à assurer la réalisation du droit universel à une alimentation adéquate. Au lieu de freiner la volatilité des prix, les règles commerciales actuelles, qui favorisent la libéralisation du marché, se traduisent souvent par une augmentation de la transmission des prix internationaux aux marchés locaux.
- Enfin, il est grand temps de mettre en œuvre efficacement les engagements pris pour réglementer les marchés des produits agricoles.

Le dernier SOFI fait état de 870 millions de personnes qui souffrent de la faim, mais ce chiffre n'inclut pas toutes les personnes que les épisodes d'envolée des prix alimentaires plongent dans l'insécurité alimentaire. La volatilité des prix alimentaires

est devenue une partie intégrante de notre système alimentaire, et le nombre de personnes affamées atteindra de nouveaux sommets si les gouvernements n'agissent pas maintenant pour s'attaquer aux causes profondes de la volatilité. Le moment est venu de prendre des mesures pour protéger le droit à l'alimentation.

Nous espérons que nous pourrons compter sur votre soutien, Monsieur le Président, pour poursuivre le débat sur ces questions dans le cadre du CSA.



Cet ouvrage rassemble les déclarations faites dans le cadre de la Réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires, organisée par la FAO à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation 2012. Les interventions rassemblées dans ce document visent non seulement à fournir un compte rendu de la réunion ministérielle, mais aussi à encourager les discussions et le débat sur le défi que représente l'instabilité des prix des denrées alimentaires et ses conséquences dévastatrices pour la faim et l'insécurité alimentaire.



Réunion ministérielle organisée par :
FAO - Division du commerce et des marchés (EST)

David Hallam
Directeur

Contact:
Enrique Yéves, Chef
Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer (OCP)
Enrique.Yeves@fao.org

Boubaker Ben-Belhassen, Administrateur général
Division du commerce et des marchés (EST)
Boubaker.BenBelhassen@fao.org